



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

1897-1940

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS QUARANTE-TROIS ANS

1897-1940

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

SAINT-JEROME, P. Qué.

Abonnement : \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire

Honorable JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par

IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE, Limitée
Saint-Jérôme



LABELLE

QUARANTE-QUATRIEME ANNEE, NUMERO 49

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

LE VENDREDI, 6 DECEMBRE 1940

L'opinion du premier ministre du Canada sur la guerre

Le premier ministre canadien rappelle les pertes énormes subies par l'ennemi et les prouesses de l'aviation et de la marine britanniques.

Les gens dans toutes les parties du monde commencent à mieux comprendre la réalité. Fatalement, la situation s'aggravera à mesure que les hostilités gagneront d'autres mers et d'autres régions et que la destruction mutuelle se poursuivra avec une furie grandissante, comme cela arrivera certes. L'anarchie et la guerre accompliront probablement beaucoup de ravages avant le dénouement de la lutte à mort entre les régimes totalitaires et la démocratie.

C'EST LA LUTTE DES PEUPLES

Personne ne saurait dire si le monde ne s'acheminé pas vers la lutte suprême des peuples. L'unique chose, si la Providence le veut, qui puisse épargner ce suprême malheur au monde, c'est la puissance de la Grande-Bretagne, renforcée, appuyée et soutenue par celle des Dominions britanniques et de l'Inde, le concours des Etats-Unis et l'aide que peut encore fournir la force des autres peuples à qui la liberté est chère.

IL FAUT L'EFFORT DE TOUS

Si j'ose me servir des mots que je viens de citer, pour vaincre l'ennemi et sauver l'humanité, "il faudra tous les efforts de tous" a déclaré le très honorable Mackenzie King, en faisant, lundi dernier, aux communes, une revue de la situation internationale. Le premier ministre a parlé pendant près de quarante minutes.

Le premier ministre a fait une revue générale de la situation militaire en Europe, de l'état actuel de la Grande-Bretagne et de l'effort de guerre du Canada. Il souligna que le plan de défense britannique reste logique et admirable d'efficacité; il parla de la puissance de la Royal Air Force et de la marine britannique. L'honorable Mackenzie King est d'opinion que la situation actuelle en Europe s'améliore, tout en affirmant qu'elle est toujours grave.

LA SITUATION EN ALLEMAGNE

A ce sujet, le premier ministre a dit :

"Quelle est la situation en Allemagne ? Cette dernière peut naturellement compter sur les industries et les ressources de la France, de la Belgique, de la Hollande et de la Tchécoslovaquie, mais en dehors de son propre territoire et des pays qu'elle a conquis, elle ne saurait puiser qu'à deux importantes sources d'approvisionnement, la Suède et la Russie.

"La capacité et l'empressement de la Russie à réserver des approvisionnements à l'Allemagne restent fort douteux. Dans les pays conquis, l'Allemagne doit assurer la subsistance des ouvriers pour qu'ils puissent continuer de produire. Il lui faut aussi parer aux dangers continuels de sabotage.

"Par les sacrifices qu'elle s'est imposés dans son mode d'existence et par ses conquêtes territoriales, l'Allemagne peut se suffire à ses besoins de maints produits essentiels. Mais comme le faisait observer dans une radio-causerie le très honorable Hugh Dalton, ministre de la guerre économique en Grande-Bretagne, le blocus a imposé à l'ennemi des disettes graves de caoutchouc, de cuivre, de ferro-alliages nécessaires pour durcir l'acier, et de textiles. Quant aux pétroles, l'honorable M. Dalton a dit ce qui suit :

LA RARETE DU PETROLE

"Tant que la marine britannique conservera la maîtrise des mers, y compris la Méditerranée orientale, et elle la gardera; tant que notre aviation continuera, et elle le fera, de bombarder les usines de pétrole de l'ennemi, ses réserves de pétroles et ses raffineries; et tant que l'ennemi poursuivra le moins de la lutte, ce qu'il ne saurait faire sans recourir au pétrole, — dans un certain nombre de mois et non d'années, l'ennemi se trouvera en présence d'une rareté intense et croissante d'essence".

"M. Dalton ajoutait aussi que les approvisionnements arrachés de force aux nations conquises sont épuisés et que le blocus a remis les Allemands "dans les conditions d'il y a six mois ou pires encore".

"La situation de l'Allemagne ne s'améliorera guère, même si elle pouvait compter sur les ressources financières qu'elle puise encore la Grande-Bretagne. L'ennemi ne se procure en effet qu'en luttant et en sacrifiant des armées et du matériel de guerre, quelques-uns des articles de guerre essentiels.

AVANTAGES QU'ON NE DOIT PAS MESESTIMER

"Malgré ces signes de faiblesse, ce serait commettre une erreur sans pareille que de mésestimer les avantages économiques qu'ont valu à l'Allemagne ses conquêtes territoriales. Ces gains ne peuvent être contrebalancés et dépassés que par les ressources économiques et industrielles de notre continent.

"Quelles que puissent être nos difficultés financières, songons que l'Allemagne se voit refuser tout accès dans le domaine financier comme dans le domaine physique aux sources d'approvisionnement nord-américaines qui décideront finalement de la victoire.

DANS LES BALKANS ET EN MEDITERRANEE

"Avant de terminer je devrais sans doute dire un mot de la situation existant dans les balkans et la Méditerranée. Comme je le faisais observer en commençant, nous ne devons jamais perdre de vue l'ensemble du conflit. L'adhésion forcée de la Roumanie, de la Hongrie et de la Slovaquie à l'Axe n'ajoute aucune puissance aux Etats pillards. Même si elle en ajoutait, l'abstention de la Yougoslavie et de la Bulgarie est beaucoup plus significative.

"On se souviendra que M. Churchill, dans la déclaration qu'il faisait le 5 novembre à la Chambre des communes, mentionnait que l'équilibre des forces sur les frontières de l'Egypte et du Soudan est beaucoup moins favorable que lors de l'effondrement de la France. Sur la foi des renseignements tombés dans le domaine public, on peut dire que la position des Anglais s'est améliorée sur tous les fronts.

"Les succès étonnants remportés par l'héroïque peuple grec, qui rappellent en quelque sorte les faits glorieux de sa vieille histoire, n'ont pas aggravé la situation européenne. Les prouesses de la Royal Air Force et de la marine britanniques, accomplies en collaboration avec les armées grecques, n'ont en rien favorisé la cause de l'Italie et de l'Allemagne. L'état des affaires en Albanie, le désordre en Roumanie et l'aversion de la Yougoslavie et de la Bulgarie n'ont pas beaucoup aidé Hitler dans la création de son ordre nouveau en Europe.

IL NE FAUT PAS SE CACHER LA GRAVITE DE LA SITUATION

"Bien que mes observations soient de nature à mettre mieux en relief les événements et les dangers du moment, je tiens surtout à souligner que ce tableau n'est que momentané et que personne ne saurait prévoir les proportions que peuvent prendre d'un moment à l'autre le péril et l'honneur de la lutte.

"Nous nous tromperions du tout au tout si, comme l'autruche qui croit se soustraire en s'enfouissant la tête dans le sable, nous fermons les yeux, même un instant, à la gravité du danger dont sont menacés non seulement la Grande-Bretagne mais la civilisation tout entière et si, partant, nous sommes tentés de nous relâcher tant soit peu dans l'application d'un effort total.

"Rappelons par-dessus tout combien est formidable actuellement la force militaire de l'Allemagne. Il n'a jamais rien existé qui lui soit comparable. Rappelons aussi que ses énormes armées n'ont pas encore

Une lettre de l'honorable Hector Perrier

Montréal, le 5 décembre 1940.

AUX ELECTEURS DU COMTE DE TERREBONNE

Je tiens à remercier cordialement la population du comté de Terrebonne qui m'a accordé, au cours de la campagne électorale, un accueil chaleureux et sympathique.

Il convient que je remercie particulièrement ceux qui m'ont honoré de leur confiance en enregistrant leur vote en ma faveur, ainsi que les nombreux amis qui ont manifesté à mon endroit un dévouement enthousiaste et précieux.

Au cours de la campagne, je n'ai fait qu'une seule promesse : celle de faire mon devoir, je tiendrai parole.

Inutile de vous dire combien j'apprécie l'honneur d'être devenu le député du comté de Terrebonne.

A tous, un cordial merci.

HECTOR PERRIER

Budget de guerre

Droits de douane et d'accise majorés. — Articles divers dont l'importation est prohibée.

\$6 millions d'économie par mois du change étranger

Les changements au tarif annoncés, lundi dernier, dans le budget de guerre d'urgence, présenté par l'honorable J.-L. Isley sont entrés en vigueur immédiatement, mais ne s'appliquent pas aux marchandises en entrepôt ou se trouvant en transit avant le 2 décembre 1940.

Les changements tarifaires s'appliquent aux marchandises sorties des entrepôts le ou après le 2 décembre 1940 ainsi qu'aux marchandises autrement importées mais au sujet desquelles aucune entrée pour consommation n'a été faite avant cette date.

Les taxes d'accise s'appliquent à toutes les marchandises importées ou sorties des entrepôts pour consommation, le ou après le 2 décembre 1940, et aux marchandises antérieurement importées pour lesquelles il n'y a pas eu d'entrée pour consommation avant cette date. Les modifications aux douanes et à l'accise concernant les marchandises mentionnées par le ministre des finances sont maintenant en vigueur.

Comme on s'y attendait, le budget ordonne des restrictions considérables au commerce d'importation, les marchandises de luxe disparaissent entièrement dans plusieurs cas, importations venant surtout des Etats-Unis. Il y a des augmentations de droits d'accise sur des articles ouverts du Canada et des droits douaniers plus favorables sur 34 items importés de Grande-Bretagne.

Le gouvernement a établi une liste des marchandises et articles prohibés et une autre de marchandises et d'articles que l'on pourra encore importer pendant quelque temps, mais avec permis seulement. Un nombre des marchandises et articles interdits il y a les automobiles, les articles de sport, les vêtements, etc. Ainsi les Canadiens ne pourront plus s'habiller dans les grands

magasins de New-York mais devront faire leurs emplettes dans les magasins canadiens, à moins que cette décision du ministre des finances ne donne un regain de popularité "à la couture à la maison".

Par les changements qu'il propose, l'honorable M. Isley dit qu'il y aura une économie du change étranger de cinq à six millions de dollars par mois, mais quant aux autres changements il ne peut dire pour le moment quel revenu le Canada en retirera.

Les tribunes étaient bondées pour entendre l'exposé du ministre. Ce dernier fut souvent applaudi par tous les groupes de la députation, particulièrement lorsqu'il annonça de plus grands avantages accordés au commerce de la Grande-Bretagne. Le Canada par cette décision désire faire connaître au monde entier que, "nous sommes avec la Grande-Bretagne" et que "nous sommes certains de son triomphe ultime".

Réception du club Canadien en l'honneur de l'hon. M. Perrier

Le club Canadien donna une réception intime en l'honneur de l'honorable Hector Perrier, le lundi 5 décembre au soir. M. Perrier est un ancien directeur et un membre à vie du club. Cette réception lui est offerte à l'occasion de son élection et de sa nomination au secrétariat de la province. Les membres du club sont invités.

connu la défaite; qu'elle les a pourvus de toutes les machines de guerre modernes les plus récentes; qu'à l'exception de la Suisse, toute l'Europe à l'ouest de la Vistule, allant de la Suède au Portugal et à l'Espagne, est sous sa botte. A ses propres ressources en industries manufacturières et extractives, en hommes et en matières premières, s'est ajoutée la puissance matérielle des nations conquises; les rangs de ses millions de soldats et d'ouvriers se sont grossis de la population des pays occupés, quelle que soit l'aversion des citoyens de Norvège, de Hollande, de Belgique et de France à tourner leurs armes contre les défenseurs de la liberté.

DES ARMEES FORMIDABLES A VAINCRE

"Pour me servir des paroles si lumineuses de M. P.-J. Philip, correspondant à Ottawa du New-York Times, qui parle à la lumière d'une expérience acquise en France au son même du canon : "...nous savons également, et chaque homme ou femme préposé à la fabrication de munitions, de même que chaque soldat ou officier à l'entraînement devrait se rappeler chaque matin que ce puissant amalgame d'hommes et de machines qui, en mai dernier, réussissait à briser la résistance des armées de France et de Belgique et à nous faire embarquer en toute hâte à Dunkerque est toujours intact, peut-être plus fort que jamais; que c'est cette force contre laquelle nous combattons presque seuls en ce moment. Pour la vaincre, il faudra tous les efforts de tous."

"La tâche que se sont vu imposer les armées de la Grande-Bretagne est la plus importante dans toute l'histoire du monde. Il leur faut veiller et combattre; elles doivent se battre dans les îles britanniques et sur les mers avoisinantes, dans la Méditerranée, dans le Proche-Orient, et sur l'Afrique, elles doivent veiller en Extrême-Orient, à Hong-Kong, à Singapour, tout en restant constamment sur leurs gardes dans les Indes.

"La Grande-Bretagne peut se voir obligée à n'importe quel moment d'envoyer des hommes et des navires à l'étranger, défendre ses lignes de communications et d'approvisionnements ou faire face à une nouvelle menace dans quelque coin retiré du globe.

"La gravité de la situation ressort certes de ce simple exposé de faits, mais elle n'est pas plus grande qu'elle ne l'a été au cours du dernier trimestre. La seule différence, c'est que les gens dans toutes les parties du monde commencent à mieux comprendre la réalité.

"Finalement la situation s'aggravera à mesure que les hostilités gagneront d'autres mers et d'autres régions et que la destruction mutuelle se poursuivra avec une furie grandissante, comme cela arrivera certainement. L'anarchie et la guerre accompliront probablement beaucoup de ravages, avant le dénouement de la lutte à mort entre les régimes totalitaires et la démocratie.

IL FAUT TOUS LES EFFORTS DE TOUS

"Personne ne saurait dire si le monde ne s'achemine pas vers la lutte suprême des peuples. L'unique chose, si la Providence le veut, qui puisse épargner ce suprême malheur au monde, c'est la puissance de la Grande-Bretagne renforcée, appuyée et soutenue par celle des dominions britanniques et de l'Inde, le concours des Etats-Unis et l'aide que peut encore fournir la force des autres peuples à qui la liberté est chère. Si j'ose me servir des mots que je viens de citer, pour vaincre l'ennemi et sauver l'humanité "il faudra tous les efforts de tous".

Instruction publique

AU COMITE CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nous extrayons ce qui suit du procès verbal de la séance du 25 septembre 1940 :

Communication de son éminence le cardinal Vénérable au sujet de l'organisation générale des écoles normales.

Son Eminence soumet au Comité les deux questions suivantes :

Nos écoles normales préparant-elles des institutrices en nombre suffisant pour remplir les vacances qui se produisent chaque année ?

Ces institutions préparant-elles des institutrices bien qualifiées pour le milieu où celles-ci doivent enseigner ?

Il faut prévoir, dit Son Eminence, que, d'ici à peu d'années, le surplus d'institutrices laissé par le Bureau central aura disparu.

D'autre part, l'enseignement à l'école de rang requiert une formation spéciale que ne donne pas toujours l'école normale de ville. C'est pourquoi Son Eminence songe, pour sa part, à l'établissement, dans un avenir prochain, d'une école normale à caractère entièrement rural et il croit que la maison des Révérendes Sœurs de Notre-Dame-du-Perpetuel-Secours, à Saint-Damien, comté de Bellechasse, serait un excellent centre d'entraînement.

Monsieur le Surintendant se demande s'il n'y aurait pas lieu de changer le mode de subvention des écoles normales de manière à favoriser davantage l'admission des jeunes filles pauvres bien douées surtout dans les endroits où le recrutement est difficile.

Après délibération, le Comité approuve en principe le projet de Son Eminence relativement à l'établissement d'un centre de formation d'institutrices rurales à Saint-Damien et prie la Commission de Coordination et d'Examens de lui faire rapport, au mois de décembre prochain, concernant les divers problèmes que soulève la question des écoles normales de filles.

En outre, à la suite des observations de Son Eminence, et avec l'appui de Son Excellence Monseigneur Courchesne, évêque de Rimouski, on approuve en principe d'établir une Ecole normale à Lévis. Le Surintendant fera rapport à ce sujet au cours de la prochaine session.

S. S. PIE XII demande une trêve à Noël

Dans un Motu Proprio qu'il a publié, le 2 décembre, S. S. le Pape Pie XII a exprimé l'espoir d'une trêve à Noël. Dans ce document il donne ses instructions concernant la messe de minuit.

Les commentaires du Souverain Pontife sont considérés comme un appel aux peuples en guerre leur demandant de suspendre les hostilités à Noël. Ses instructions, transmises aux évêques des pays belligérants, les invitent à se conformer aux règlements de l'obscurité et à célébrer la messe avant le coucher du soleil.

Il est permis d'espérer qu'au moins en cette nuit sainte et en ce saint jour une trêve aura lieu entre tous les belligérants soit spontanément soit d'un accord mutuel, dit le Pape.

"Il est à espérer que la clameur des armes ne brisera pas l'harmonie et la paix des temples et que les holocaustes ne viendront pas ternir la beauté céleste des heures pendant lesquelles la messe sera célébrée.

M. LIONEL BERTRAND AU POSTE C.K.A.C.

Samedi dernier, M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne, a fait une causerie sur sir Adolphe Chapleau, au poste C.K.A.C. sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Montréal.

MELI-MELO

JAMAIS LE CANADA N'AIT ETE AUSSI EN DANGER

La plus grande confiance que le Canada sortira victorieux du présent conflit, si le Canada fait tout en son possible pour gagner la guerre, a été exprimée par le major-général L.-R. LaFlèche, sous-ministre des services nationaux de guerre, au déjeuner du club Rotary, de Hull. Le Canada semble éloigné de l'Allemagne, mais le développement de la marine et de l'aviation a diminué les distances et jamais dans son histoire le Dominion n'a été dans un si grand danger qu'aujourd'hui. C'est l'Angleterre qui tient l'ennemi éloigné de nos côtes et elle le tiendra éloigné si nous lui envoyons ce qui lui est nécessaire en matériel et en ressources pour continuer la lutte. L'histoire de l'Allemagne est celle d'un pays qui cherche à imposer sa volonté aux autres peuples et à obtenir leurs propriétés. Le général a fait le tableau de ce qui s'est passé (Suite à la dernière page)

Les élections municipales de Montréal

Les prétendants de Concordia

Ils sont dix ! Concordia, pour se soumettre à sa constitution, comme toutes ses sœurs, a l'habitude de se choisir un amant tous les vingt-quatre mois. Parmi les prétendants qui se pressent auprès d'elle, Concordia n'a pas toujours le choix. C'est pourquoi, dans le passé, on l'a vue donner son cœur, pendant plusieurs années de suite ou à intervalles différents, à des amoureux plus ou moins charmants comme Médéric ou Camillien, troubadours frustes et rusés dont les chansons de goût discutables mais savoureuses en certains couplets, endormaient la pauvre Concordia.

Médéric répudié depuis longtemps, et Camillien arraché des bras de sa dulcinée pour avoir commis un impair qu'il devra expier pendant de longues années peut-être, Concordia doit choisir celui qu'elle jugera le plus attrayant et le plus apte à lui procurer les jouissances, les douceurs et les consolations dont elle a besoin, pendant les deux années à venir.

Elle est dans l'embarras. Non sans raison. Serait-elle du nombre de ces rares femmes qui s'améliorent en vieillissant ? Pourtant, si on l'observe de près, on découvre sur ses traits les ravages accumulés par les années, les soucis, les chagrins et les revers de fortune qui l'ont réduite, depuis quelques mois, à la mendicité. Quoi qu'il en soit, dix prétendants se disputent sa conquête, cette année. Ce record elle est seule à le détenir. Pourvu qu'il n'excite pas sa vanité au point de lui tourner la tête ! ... Parions que ces messieurs, oubliant l'absence d'attraits chez Concordia, n'obéissent qu'au noble désir fait de renoncement et de sacrifices, d'assister cette vieille dame dans ses malheurs, et de ne pas la priver d'amant, situation humiliante même pour une femme dépourvue des charmes de la jeunesse, et des splendeurs de la fortune.

Concordia a le choix entre trois avocats, un journaliste, un ancien employé de la Bourse, un agent d'assurances, un garagiste, un fonctionnaire retiré, un ancien garde-moteur et un ancien pompier devenu imprimeur; entre des hommes dont l'âge varie de trente-deux et cinquante-neuf ans. En plus de leur carrière dont la plupart ont fait un succès, ces Don Juan municipaux ont exercé dans différents domaines, plusieurs activités qui par certains côtés, les éloignent ou les rapprochent les uns des autres.

MM. Oscar Bélisle et Joseph Mercure semblent être les prétendants les moins séduisants. Rien de vraiment remarquable à leur dossier. Ce sont de braves gens qui ont gagné leur vie, l'un comme pompier et imprimeur, l'autre dans les affaires et la papeterie, et dont le passage à l'hôtel de ville a été sans éclat.

Si Concordia a une prédilection pour les sportsmen, elle aura à choisir entre MM. Edmond Hamelin et Dave Rochon. Celui-ci, après avoir occupé pendant vingt-sept ans un emploi à la Bourse, a convoité Concordia depuis 1934 avant de lui faire sa déclaration. Quant à M. Hamelin qui s'illustra dans les sports, il a été bijoutier, épicière puis garagiste. Sans un accident du hasard, il ne se serait peut-être jamais senti attiré vers celle qui est aujourd'hui la dame de ses pensées. Depuis le départ de Camillien pour une villégiature indéfinie, les collègues de M. Hamelin l'ont désigné pour remplacer l'absent auprès de Concordia. Cet amant d'aventure demande à sa maîtresse d'occasion de lui rester fidèle. Il y a pris goût. Mais, soudain, lundi dernier, scandalisé du ton déloyal et discourtois que ses rivaux mettaient dans leur cour à Concordia, il a tiré sa révérence.

Si Concordia préfère se balader en tramway plutôt qu'en limousine, elle pourra le faire à sa guise en toute sécurité avec M. Raoul Trépanier qui, en plus d'avoir été garde-moteur, a aussi appartenu à la force constabulaire. C'est un chef ouvrier d'une longue et fertile expérience qui réclame de Concordia l'affection que Gotham dans la république voisine, accorde à un autre chef ouvrier : Laguardia.

Un ancien amant de Concordia, en quête d'amoureuse, et qui ne détesterait pas jouer aussi longtemps que Médéric et Camillien des câlineries de celle qu'il a quittée la mort dans l'âme, en 1938, M. Adhémar Rainault, n'aura pas de difficulté à faire sa cour. Il en aura peut-être plus, toutefois, à faire accepter une seconde police d'assurance à Concordia.

Il fallait quelqu'un pour venger Camillien. L'avocat Léonard Trépanier, l'âme damnée de M. Houde, entend faire la conquête de Concordia pour la conserver à son maître.

Celui qui a déployé le plus d'ardeur passionnée à conter fleurette à celle dont il veut conquérir le cœur, est le benjamin des prétendants, M. Charlemagne Landry, âgé de trente-deux ans. Brillant avocat, ce jeune amoureux enflammé demande depuis deux mois à Concordia où elle va et s'efforce de lui faire comprendre qu'il lui fait un jeune amant pour consoler sa vieillesse et lui faire oublier ses épreuves. Concordia fera-t-elle de cet Adonis l'élu de son cœur ? Les talents, les connaissances, la sincérité, les succès et la jeunesse de M. Landry devraient le rendre infiniment sympathique à Concordia. Peut-être pas assez, cependant, pour lui gagner toute sa confiance.

Un autre amant dont Concordia pourrait s'enorgueillir avec raison, c'est M. Jean Penverne, qui a plus d'une fois fléchi la fière Thémis. Homme distingué, orateur de haute classe, travailleur ardent et renseigné, M. Penverne ne ferait pas seulement honneur à Concordia, mais il ferait également son bonheur.

Et nous arrivons au doyen de tous, M. Léon Trépanier, âgé de cinquante-neuf ans. Avec MM. Rainault et Raoul Trépanier, il tient le haut de l'affiche. Dérochera-t-il la timbale ? Il le mérite. Par son travail, ses vastes connaissances, son expérience acquise dans le journalisme, la chose municipale et presque tous les champs d'activités qui s'ouvrent à l'esprit humain, qualités jointes à un esprit d'initiative et à un sens de l'organisation hors-pair qui ont conduit ses entreprises au succès, il s'est taillé une réputation universellement reconnue. Enfin, il est le prétendant le mieux qualifié pour ménager à mademoiselle Concordia une brillante célébration de son trois centième anniversaire de naissance...

Si elle ne s'est pas toujours montrée minutieuse dans le choix de ses amants, Concordia devra réagir, lundi prochain, et faire preuve de beaucoup de discernement. Si elle a conservé la noblesse que lui confèrent ses origines, elle se montrera plus exigeante que de coutume.

W. E.

"Chronique de la guerre"

Il se publie, depuis quelque temps, au Canada, une Chronique de la guerre qui mérite d'être signalée. On y trouve, dans l'ordre chronologique, les faits saillants et essentiels de la guerre actuelle.

Très complète, cette chronique est rédigée avec clarté et précision. Partant elle est un document instructif et éminemment utile.

Cette Chronique de la guerre est rendue à sa quatrième livraison. Elle est publiée chaque mois avec l'autorisation du ministère de la défense nationale, par les Services de guerre de la Légion canadienne et distribuée gratuitement aux membres des troupes canadiennes de Sa Majesté inscrits aux cours d'études de la Légion canadienne.

Il est permis à la presse de reproduire ses articles dus à des spécialistes, à la condition d'en indiquer la source.

Nous savons tout particulièrement gré à la Légion canadienne de publier une édition française de cette Chronique.

M. Pierre Daviault dirige cette partie française. C'est dire qu'elle est soignée et écrite en bon français.

Le comité de direction de la Chronique de la guerre se compose comme suit :

Président et rédacteur en chef : le capitaine JOHN HUNDEVAD, directeur des relations avec la presse, Services de guerre de la Légion canadienne; le lieutenant JOHN FARROW, directeur de l'information navale, au ministère du Service naval; le major G.-E. LEIGHTON, directeur des relations avec la presse, au ministère de la défense nationale; M. J.-W.-G. CLARK, D.F.C., directeur des relations extérieures, au ministère de l'air; le rédacteur adjoint pour l'édition française, le lieutenant PIERRE DAVIAULT, R.O., M.S.R.C.

Rédaction et administration : 158, rue Sparks, Ottawa (Canada).

Le Canada en guerre

L'expansion de notre marine

Quarante nouvelles embarcations, dont la longueur varie entre 15 pieds et 108, seront construites prochainement. Le ministère des Munitions et des Approvisionnements en avait déjà commandé 350, et environ la moitié des commandes ont déjà été remplies. Pour la seconde moitié, les travaux se poursuivent en toute hâte. Il s'agit de chalands de ravitaillement, de chaloupes de sauvetage, de péniches, de cotres, de remorques, de baleiniers, de bateaux-cibles, etc.

En 10 mois au lieu de 25

Des contrats avaient été confiés à deux usines d'avions pour la construction de 808 appareils monomoteurs, et ces contrats devaient être remplis en vingt-cinq mois, à raison de 32 avions par mois, soit 18 par chacune des usines. Or, la livraison sera terminée en 10 mois, étant donné que les deux usines fabriquent, chacune, 40 appareils par mois. Ces avions serviront à l'instruction des recrues du Plan impérial d'entraînement aérien.

Emploi de produits canadiens

Par ordre officiel, on n'utilisera que du bois canadien dans la construction et l'ameublement des édifices qui abriteront les nouveaux services de guerre, à Ottawa.

Sept mois plus tôt

Le Plan impérial d'entraînement aérien devait attendre toute son ampleur en 1942, mais il sera parvenu, en septembre 1941, à un tel point de rendement que toutes les écoles seront en plein fonctionnement. Longtemps avant cette

époque, nous aurons atteint au moins les trois quarts de notre rendement maximum quant à la formation des pilotes, des navigateurs, des observateurs et des autres soldats de l'air.

Ottawa se prémunira contre toute éventualité

Chaque automne, vers la fin-novembre, on vide le canal Rideau, à Ottawa. Cette année, on n'abaissera pas le niveau des eaux, afin d'assurer un débit d'eau toujours abondant en cas d'incendie. En 1917, au cours de la Grande Guerre, un incendie avait détruit l'édifice principal du Parlement, comme on s'en souvient. En outre, l'éventualité de bombardements aériens au Canada demeure toujours, même si elle paraît encore lointaine.

Notre puissance navale

La Marine canadienne compte actuellement 1,620 officiers et 11,653 matelots. Nous possédons aussi 155 navires de guerre de divers tonnages, y compris des cargos pourvus de pièces d'artillerie, mais nous en aurons 255 d'ici un an. Il faut ajouter à cette flotte près de 400 embarcations de toutes dimensions qui servent des buts précis. Cependant, ces embarcations ne sont pas encore construites, pour une bonne moitié.

Contrats de guerre

Au 11 novembre, le total des commandes placées au nom du gouvernement canadien s'élevait à \$840 millions, tandis que les commandes placées au nom du gouvernement britannique s'élevaient à \$309 millions, soit \$849 millions en tout.

Au Canada cette semaine

Le Parlement canadien, réuni en courte session, a écouté durant les dernières semaines plusieurs rapports importants sur l'effort de guerre unifié par tout le pays et poursuivi intensément par le peuple, les industries et les corps publics du pays. La participation du Québec à l'effort national a reçu sa large part de l'attention de tous et les louanges des représentants des autres provinces du Dominion.

Durant ce temps, le Québec s'active comme jamais dans son passé. Les villes et les villages, par centaines, appellent toute une population à l'ouvrage. Les manufactures regorgent de commandes, les magasins et les boutiques connaissent une nouvelle prospérité et tous qui peuvent et veulent travailler trouvent de l'emploi. Jamais encore la population de cette province n'a pu manifester avec autant d'importance ses ressources en hommes et en travail. Québec prend et maintient sa place à la tête des provinces canadiennes.

Dans quelques semaines, un rapport de grande importance sera communiqué aux journaux de la province. Les détails en sont encore gardés secrets vu l'importance des développements industriels sans précédent qui en résulteront. On peut cependant faire savoir qu'il s'agit d'un mécanisme canadien-français de Trois-Rivières qui a perfectionné un nouveau procédé et un nouvel appareil pour fondre les métaux. Ce sera une révolution dans le monde de l'industrie lourde au Canada. A date, rien n'a été encore publié à son sujet mais d'ici quelques mois, ce Canadien-français sera connu dans tout le Canada et les Etats-Unis.

Les éditeurs d'hebdomadaires ruraux québécois préparent actuellement les plans de leur prochaine

convention annuelle, au cours de l'été prochain, et nous apprenons qu'une invitation officielle leur a été présentée de visiter la ville de Baie-Comeau, sur la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent. Bien que d'autres endroits soient également suggérés, il semble que Baie-Comeau sera en définitive choisie à cause de son intérêt particulier et de sa position idéale comme centre touristique.

Ottawa s'est particulièrement intéressée cette semaine, à cause de conversations avec Washington au sujet des fournitures de guerre, à la préservation et à la stabilisation des crédits du Canada en temps de guerre. Le Canada jusqu'ici n'a pas manqué à ses engagements financiers aux Etats-Unis à la suite d'emprunts et son crédit s'y est maintenu excellent. De ce fait, le pays occupe une position privilégiée quant aux emprunts futurs et rien ne sera toléré qui puisse faire tort à cette bonne réputation. Ceux qui au Canada font l'erreur de suggérer un relâchement dans le strict contrôle de la monnaie à cause des exigences de la guerre, n'ont pas envisagé l'étendue du dommage que causerait une telle politique advenant la prolongation du conflit. En plus de nuire considérablement à tous les particuliers qui possèdent quelques biens au Canada, soit en épargnes ou soit en placements de valeurs, les conséquences de l'introduction d'une fausse monnaie dépréciée compromettent sérieusement le crédit du Canada à l'étranger. Avec sa politique de "Pay as you go", "Payer à mesure", le gouvernement a réussi à conserver intact le crédit canadien sur tous les marchés et tous ceux qui ont conscience de leurs responsabilités peuvent se demander le maintien de cette politique canadienne.

J. L.

La pension de vieillesse et le parti libéral

Nous donnons, en substance, les remarques de l'honorable M. Rochette sur cette question, dans son discours prononcé à Terrebonne.

"Lorsque le gouvernement fédéral édicta les lois des pensions, il ne payait que 50 pour cent des pensions payées par les provinces. Le gouvernement libéral, sachant que la province n'était pas dans une situation financière qui lui permit d'assumer un trop lourd fardeau financier, a attendu que le gouvernement fédéral montât sa contribution à 75 pour cent et alors le gouvernement provincial, un gouvernement libéral, celui de l'honorable M. Taschereau, en 1936, édicta la loi qui permet depuis, à nos vieux, de bénéficier des avantages de ces pensions. Et la loi fut immédiatement mise en application.

"Nous avions alors pris des précautions pour prévenir les abus et assurer une bonne administration: les demandes devaient être soumises aux autorités municipales où résidaient les requérants. Comme les municipalités sont habituellement bien au courant de l'état de chacun de leurs citoyens, nous pouvions ainsi exercer un contrôle et écarter les abus.

"Aussitôt qu'il arriva au pouvoir, M. Duplessis supprima cette mesure et confia au lieutenant-gouverneur-conseil le soin d'accepter ou de refuser les demandes de pensions. C'était faire un outil politique, descendant au niveau d'une affaire de patronage la misère des vieillards, des aveugles et des mères nécessiteuses.

"Nous avons réduit les pensions: c'est vrai. A ma demande, le premier ministre et le gouvernement ont dû réduire les pensions aux vieillards, aux aveugles et aux mères nécessiteuses. Et je vais vous dire pourquoi.

"C'est la faute de M. Duplessis, et je vais vous le prouver. Nous n'avions d'autre alternative que de réduire les pensions pour pouvoir nous garantir qu'elles seraient continuées. Lorsque nous avions édicté ces lois, en 1936, nous avions convenu que nous respecterions les règlements fédéraux et en retour le gouvernement du Dominion s'enga-

geait à payer 75 pour cent des pensions.

"En 1939, lorsque nous reprîmes le pouvoir, il y avait exactement 49,000 vieillards qui étaient pensionnés. Le gouvernement fédéral était alarmé, inquiet parce que d'après les statistiques il n'aurait pas dû y avoir plus de 35,000 vieillards ayant droit à la pension dans notre province. La pension coûte environ \$800,000 par mois dont nous payons le quart.

"Il y avait eu des fraudes, c'est évident. Le gouvernement fédéral était alarmé et nous menaçait de nous faire perdre les avantages de l'entente, si nous ne mettions ordre à la-dedans. Le gouvernement fédéral avait fait des enquêtes, et il savait qu'il y avait eu des fraudes, comme ce notaire, chargé de faire l'inspection des demandes, qui recommandait aux vieillards de sa localité de se "donner" à leurs enfants, pour pouvoir bénéficier de la pension, le notaire en question offrant de passer l'acte notarié et de préparer un document qui resterait secret et qui enlèverait toute force légale à l'acte de cession du père à son fils.

"C'est nous qui avons hérité de la responsabilité de redonner une administration saine et raisonnable. Nous avons obligé les municipalités à contribuer 2 pour cent des pensions payées dans leur territoire. Ces contributions municipales n'atteindront pas la somme de \$200,000, et ce n'est pas le revenu que nous cherchions. Ce que nous voulions, c'est que les municipalités se rendent compte que c'est l'argent de leurs contribuables qui se dépense quand le gouvernement de la province paie des pensions ou fait d'autres dépenses. Intéressées parce que contribuant de leurs deniers, les municipalités exerceront un contrôle rigoureux qui ne tardera pas à faire disparaître les abus qui ont marqué l'administration de ces lois sous le régime Duplessis.

"Et aussitôt qu'Ottawa sera convaincu que les abus sont disparus, que le nombre des pensionnaires est redevenu normal, le niveau des pensions sera haussé, il sera aussitôt rétabli."

JEUNE FEMME, QUE PREFERES-TU?



La liberté?...

... La servitude?

Nous devons secourir la vaillante Grèce

L'honorable sénateur Elie Beaugrand et sir Edward Beatty ont inauguré samedi soir la campagne du comité du Fonds de secours grec. — Grand service rendu au monde entier.

"La résistance de la Grèce, pour heureuse qu'elle soit, est en large part improvisée", a dit l'honorable sénateur Elie Beaugrand, samedi soir, à CKAC, dans une allocution en faveur du Comité du fonds de secours grec. "Dans ce pays, petit et pauvre, a-t-il précisé, les oeuvres de secours aux blessés sont insuffisantes. Il est naturel que les Grecs qui résident parmi nous aient été les premiers à s'en aviser, mais n'est-il pas logique que, dans la mesure même où la résistance grecque sert notre cause, — indépendamment du fait que la pitié va tout droit vers ceux qui souffrent de la faim et du froid, — n'est-il pas logique, dis-je, que nous répondions généreusement à l'appel du comité de secours qui vient de s'organiser à cette fin? Sir Edward Beatty en a accepté le patronage et il en a, ce soir même, inauguré la campagne au poste CBM.

"Le Grec a pour lui son bon droit et ses montagnes, a ajouté l'honorable sénateur Elie Beaugrand. Il défend son foyer, tandis que le fasciste, par une aberration qui a trop duré, se ruine à conquérir le monde afin de plus vite le soumettre au racisme germanique.

Aux dernières nouvelles, en dépit de renforts italiens considérables, la Grèce envahie continue de déborder son envahisseur, lequel, dit-on, elle est en train de déloger de l'importante base d'Argyrokastro. Vraiment, le Duce est inexorable de n'avoir pas vu que n'escalade pas qui veut le Pinde dont le sommet est la demeure des héros.

L'armée grecque était assez mal outillée, mais il semble qu'il appartienne au Duce d'y pourvoir. Au dire des journaux, l'envahisseur a laissé aux mains des envahis des armes, des munitions et des moyens de transport de toute sorte, en quantité inouïe en Grèce. En contraste avec ces signes d'un désarroi général, l'Italien a écrit sur un pont deux fois dynamité, dans la région de Kavali, en Albanie, cette inscription mousolinienne: "L'armée italienne ne connaît pas d'obstacles." Inscription qu'un officier grec a commentée de plaisante façon: "Oui, quand ils retraits, ils ne connaissent pas d'obstacles." La résistance grecque, même si elle devait plus tard être broyée sous une avalanche de troupes allemandes, restera un des épisodes les plus fameux de l'histoire moderne.

Le "petit bout" de l'Axe

En quelques jours, la Grèce a rendu au monde le service signalé et prouvé l'étonnante faiblesse du petit bout de l'Axe Rome-Berlin. Pendant que nous assistons angoissés au second drame qu'est la guerre mondiale, les Grecs, à l'instar de leurs grands tragiques, nous ont ménagé un repos, une sorte d'intermède. A n'en pas douter, Hitler lui-même s'amuse de la déconvenue de son compère.

Dependant la résistance inopinée des montagnes du Pinde n'est pas seulement un beau fait d'armes et un rappel de leurs gloires passées. Elle est grosse de conséquences et à longue portée dans l'issue du conflit mondial.

Le Grec aime de tout son coeur son pays dont le ciel et la mer sont les plus beaux du monde et dont le passé est une source intarissable d'inspiration dans tous les domaines; il tient farouchement à sa liberté que l'Europe chrétienne lui a conquise; il connaît ses montagnes et il est prêt plus que quiconque à une guerre de surprise, mais ce à quoi il ne peut subvenir sans secours extérieurs, ce qui s'improvise mal dans un pays plus riche de gloire que d'argent, ce sont les secours aux blessés, les abris aux réfugiés, les hôpitaux de campagne, les cantines, enfin tout ce que requiert une population civile et militaire soumise à l'épreuve de la guerre moderne.

A l'heure présente, tous nos alliés d'Europe sont de grands blessés en faveur de qui nous ne pouvons pas grand-chose, si ce n'est entretenir chez eux la conviction d'une victoire certaine des armes britanniques.

Advenant le cas où, le Comité du Fonds grec voudrait la main, je voudrais seulement vous rappeler que les montagnards du Pinde ont droit à notre gratitude aussi bien qu'à notre admiration, et c'est maintenant chose faite, conclut le sénateur Beaugrand.

Sir Edward Beatty

Il y a plus de deux mille ans, a dit en substance sir Edward Beatty, une poignée de Grecs a fait rebrousser chemin aux hordes d'un tyran et ont fait du nom de Thermopyles un monument impérissable d'héroïsme à la défense de la liberté.

Aujourd'hui, le peuple de ce petit pays dressé de nouveau une barrière pour la défense de la liberté contre les tyrans, et les hommes libres à travers le monde entier, lui doivent une admiration et une gratitude illimitées. La Grèce n'est ni un pays libre, ni un pays étendu. Tous ses hommes valides ont été mobilisés pour défendre la nation et la liberté. Des milliers de Grecs ont sans abri et exposés aux vicissitudes de l'hiver, très rigoureux dans ces régions montagneuses.

Des soldats grecs qui se sont battus dans "notre bataille" se trouvent blessés et souffrants. Cette situation déjà difficile s'aggrave du problème que présente le nombre toujours croissant des Italiens blessés et prisonniers de guerre.

Le peuple de Grèce nous adresse un appel en faveur des victimes civiles de la guerre, comme il a fait appel à notre marine, à notre armée et à notre aviation pour lui prêter main-forte. Nous savons que tous ces appels sont dictés par un besoin réel. La Grèce a besoin de médicaments, de fournitures pour hôpitaux, de vêtements, de couvertures. Votre aide libérera les autorités grecques de ce fardeau d'anxiété et leur permettra de concentrer plus effectivement leurs efforts à la conduite des opérations militaires.

Les Canadiens d'origine grecque ont déjà organisé leurs efforts et ils contribuent aussi généreusement qu'ils peuvent. Ils ne sont pas très nombreux. Ils ne sont pas non plus très riches. Ils se tournent maintenant vers le reste du peuple canadien pour lui demander une assis-

LE ROLE DU JOURNAL HEBDOMADAIRE

SON IMPORTANCE A L'HEURE ACTUELLE

En ces jours de guerre mondiale, alors que les crises se succèdent et s'entremêlent sans répit, les journaux chaque jour doivent charger leurs colonnes et leurs titres de récits de mort et de destruction un peu partout dans le monde. On ne peut trouver de plus pénible devoir que celui d'avoir à imprimer et à publier de telles catastrophes.

Et c'est précisément le rôle dévolu à la presse quotidienne qui se doit de faire connaître les événements, malgré leur cruauté et leur terrible signification. Les journaux hebdomadaires, par contre, tranchent sur leurs collègues quotidiens par leur tenue plus paisible en ces heures d'épreuve. En effet, leur rôle les confine plutôt à la nouvelle locale, au front de résistance qui rassure et reconforte le lecteur. Ils font le contrepoint de la radio et de la presse à nouvelles d'actualité en fournissant le tableau domestique de la vie rurale et régionale.

L'importance même de ces hebdomadaires ne paraît pas aussi manifestement qu'en ces heures de lutte où les énergies de la nation peuvent se retremper au milieu de la tranquille attitude des journaux hebdomadaires. Ces journaux pénètrent dans les grandes villes et suivent plus d'un nouveau citoyen qui par eux continue de vivre au sein de son village ou de sa petite ville. Plus d'un homme d'affaires et nombre d'employés à Montréal et à Québec tiennent à recevoir régulièrement le journal de la région qu'ils ont maintenu quittée pour se tenir au courant des activités des gens qu'ils ont connus et fréquentés. C'est comme une lettre de la maison qui arrive avec le journal hebdomadaire à l'exil des grandes villes et la lecture en repose d'autant l'esprit surexcité et alarmé du citoyen éloigné de son patelin. L'hebdomadaire reste une force de soutien et de reconfort à rayonnement illimité.

De plus en plus l'importance et les champs d'action de l'hebdomadaire s'élargit au point que les gouvernements, les bureaux d'affaires et les agences de partout s'en servent d'abord comme documentation et puis comme véhicule important de leurs pensées et politiques. L'éditeur d'un hebdomadaire, à condition qu'il soit propre et consciencieux, poursuit une carrière dont l'importance et les effets ne sauraient être sous-estimés par ceux qui savent ce qu'ils représentent et signifient.

Le coût de la vie Causes d'augmentation des prix de trois denrées

La Commission de contrôle des prix les cite au conseil fédéré des métiers et du travail de Québec et de Lévis.

La question de la hausse des prix du beurre, des oeufs et tout particulièrement du lait est revenue sur le tapis, au cours de la séance du conseil fédéré des métiers et du travail de Québec et Lévis, à la suite de la lecture d'une lettre venant de la Commission fédérale du contrôle des prix en temps de guerre.

Dans sa lettre, la Commission de contrôle des prix déclare que l'augmentation des prix du beurre dépend de trois facteurs: La diminution de la production; la réduction des réserves de beurre et l'augmentation de la consommation. En ce qui concerne les oeufs, la Commission rappelle que d'ordinaire, les oeufs montent durant le mois de novembre mais qu'ensuite ils baissent. Elle croit que la situation devrait se corriger par elle-même, et que dans tous les cas, elle est au courant de la quantité de beurre et d'oeufs mis en entreposage et surveille le marché.

Quant au prix du lait, la Commission fédérale dit qu'elle n'a pas l'habitude d'intervenir lorsqu'il y a une commission provinciale excepté dans des cas spéciaux.

Pour la Première Fois dans une Automobile!

30 à 35 milles avec un gallon de gazoline, qualité régulière!

Economies générales pouvant atteindre \$100 annuellement!

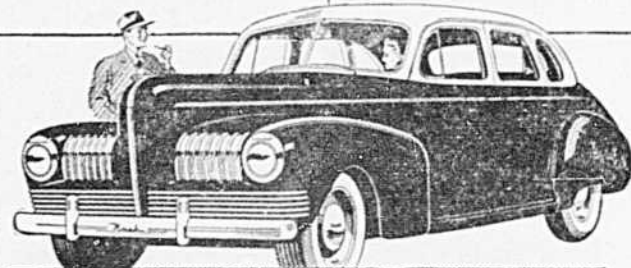
Un nouveau genre de suspension sur ressorts à boudins aux 4 roues!

Luxe et proportions évocateurs d'une auto de \$2000!

Reprise "Flying Scot" — 15 à 50 MPH en 12 secondes, en prise!

Une nouveauté en carrosserie "unitarisée" — plus sûre, plus silencieuse!

MAINTENANT! LES SEDANS NASH À 4 PORTES À PARTIR DE \$ 1250* Livré Ici



Les nouveaux prix 1941 commencent au rang des bas prix—\$1170, pour le grand Coupé d'Affaires Ambassador "400". Tous les prix sont entendus livrés ici, ils comprennent l'équipement standard et la taxe. Couleur spéciale, Pare-chocs à Flancs Blancs, sont facultatifs, à un prix légèrement plus élevé. Modèle Deluxe (illustré), \$1290.

Voyagez NASH ET ECONOMISER DE L'ARGENT A CHAQUE MILLE

Jos. Gauthier

92, rue S.-Georges Tél. 66 w SAINT-JEROME

Deux sages conseils de Molson

pour les Fêtes!



... et surtout, n'oubliez pas de vous approvisionner de MOLSON... la bière toujours préférée des Canadiens

Quand vous serez fatigué d'aller dans les magasins, dites simplement:

"POUR MOI TOUJOURS MOLSON"

VOTRE FEMME AIMERA LE PARFUM DU Cigare TRUMP

DOUBLE VALEUR DOUBLE PLAISIR

Plus de remarques sur le prix de vos cigares — plus de bouderie de la part de votre moitié parce qu'elle s'oppose à ce qu'on empest la maison avec des odeurs de mauvais mégots.

Trump contient de la filasse Havane — délicate — aromatique — douce — moelleuse — il résout le problème domestique. Vous trouverez des "Trump" partout où se vendent des cigares. Demandez-en aujourd'hui. Achetez-les en boîtes — \$1.25 seulement pour 50.

GARANTIE

Nous garantissons que ces cigares vendus aujourd'hui deux pour cinq contiennent de la filasse Havane de la même qualité que celle utilisée dans les cigares de plus haute pris, mélangée avec des tabacs les importés...

2 pour 5¢

IL NEIGE

C'est un après-midi du Nord.
Le ciel est blanc et morne. Il neige ;
Et l'arbre du chemin se tord
Sous la rafale qui l'assiège.
Depuis l'aurore, il neige à flots ;
Tout s'efface sous la tourmente.
A travers ses raouques sanglots
Une cloche au loin se lamente.
Le glas rèle dans le brouillard,
Qu'aucun leur n'illumine...
Voilà venir un corbillard
Qui sort de la combe voisine.
Un groupe, vêtu de noir, suit,
Muet, le lourd tréneau funéraire.
Déjà du ciel descend la nuit,
Déjà la route s'enténébre.
Et toujours du bronze éploré
Tombe la lugubre prière ;
Et j'entends dans mon cœur navré
Tinter comme un glas funéraire.
Je me souviens... Je me revois
Sur le blanc linceul de la terre,
Dans la bise, en pleurs, aux abois,
Suivant le cercueil de mon père.
Je ne puis détacher mon oeil
Voilé d'une larme dernière,
Du silencieux groupe en deuil
Qui marche vers le cimetière.
Soudain dans le champ de la mort
Disparaît le sombre cortège...
C'est un après-midi du Nord.
Le ciel est blanc et morne. Il neige.

W. CHAPMAN

Chronique

"A L'AURORA DES FÊTES"

Avec la dernière semaine de novembre, voilà que l'air que nous respirons et l'atmosphère dans laquelle nous vivons semblent ne plus vouloir être les mêmes, paraissent fatigués de leur routine éternelle et monotone.

Tout, autour de nous, nous crie à pleine force que les fêtes s'en viennent et qu'elles seront (comme chaque année...) les plus fastueuses et les plus féériques que nous ayons connues. La nature elle-même se met de la partie et se plaît à revêtir le plus blanc et le plus immaculé de ses manteaux comme pour consacrer les "moins" des personnes" en ce jour fatidique du 25 novembre, alors que très sagesse elles mastiquent comme tout le monde la "tire" traditionnelle.

Le mystérieux personnage auquel rêvent les plus petits depuis si longtemps est enfin arrivé. La parade du Père Noël a revêtu une splendeur qui a émerveillé les jeunes et même les adultes. Le bon vieux "Bonhomme" nous apparaît maintenant partout. Et, mon Dieu, qu'il a donc à faire pour son âge ! Pas un produit qui n'ait retenu ses services, comme agent de publicité. La jovialité et la bonhomie de sa grosse face rouge n'en sont pas pour cela amoindries et sa vénérable et très abondante barbe blanche inspire la plus absolue confiance.

L'odeur réjouissante du sapin nous enveloppe et stimule les plus apathiques. Jeux de lumières éblouissants, carillons argentins et ensorcelants, amas de jouets de toutes sortes sous l'arbre de Noël chargé de clinquants, bas de Noël suspendus à l'âtre d'une cheminée accueillante : voilà les quelques scènes qui viennent chaque année nous griser si agréablement et nous donner un avant-goût de l'ivresse des fêtes elles-mêmes.

On dirait qu'à force de voir à tout moment le rouge vif de la tunique du Père Noël, nos pensées elles-mêmes prennent malgré elles une teinte rose. Nous voulons oublier pour un temps nos soucis et nos tracas pour nous donner tout entiers à la joie de vivre. On dresse la liste de nos cadeaux à offrir et celle de ceux qu'on voudrait recevoir ; on délasse sa bourse d'économies... les ménagères parlent de tourtières croustillantes et de dinde farcies... les messieurs rêvent de fins tabacs et de cigares exquis... N'oublions pas les amoureux qui choisissent ensemble l'alliance qui célera extérieurement le serment juré...

Nous sommes, nous, de ces humains privilégiés entre tous qui peuvent encore respirer sans mélange toutes ces joies innocentes. Mais avec nos voisins des Etats-Unis, nous sommes à peu près les seuls sur terre en cette année 1940 : y songeons-nous ? Ce n'est partout que guerre atroce et cataclysmes épouvantables. Morts violents, deuils cuisants, tortures morales, privations sans nom, sacrifices continus, enfin la souffrance sous toutes ses formes déferle sur l'humanité dont nous sommes, ne l'oublions pas, sans que les alicia des fêtes puissent endiguer ce flot destructeur et toujours plus menaçant.

Habillons-nous donc une "Terre promise" pour échapper, nous, à toutes ces horreurs ? Figurons-nous simplement une nuit de Noël enfuis sous terre pour échapper à la mort d'un bombardement aérien des plus féroces, puis... répondons.

Certes, il ne faut pas craindre de nous laisser envelopper par cette atmosphère embaumée qui naît avec l'aurore des fêtes. Il est même bien de mettre tout en œuvre pour ne pas laisser échapper une parcelle de ces jours heureux sans la savourer pleinement, car nul ne peut savoir si l'éclat de ce fastueux soleil brillera de nouveau pour nous. Pourtant, notre exceptionnelle sécurité à l'époque tourmentée où nous vivons ne doit pas nous rendre égoïstes et nous faire perdre de vue les sacrifices que nos frères s'imposent pour voir triompher les idéals qui sont aussi les nôtres.

Nous sommes en guerre, nous aussi. Et si la Providence a daigné nous faire naître loin de la ligne de feu, c'est il me semble une raison de plus pour aider les défenseurs de nos droits de la manière la plus efficace. Faisons de bon gré la part que la victoire nous demande : l'aurore des fêtes est partout grisâtre de l'autre côté de l'océan. Il faut à tout prix que d'autres que nous respirent à l'aise la joie de vivre dans la sécurité, l'amour et le bonheur.

TOUCHATOU

SIROP de BLÉ-D'INDE
CROWN BRAND
Fameux pour sa
SAVEUR DÉLICIEUSE
GARÇONS!

Pour varier vos menus, il vous faut de l'énergie et de la résistance. Les meilleurs entraînement, les tailles du monde... disent tous: Mangez Crown Brand le producteur rapide d'énergie.

EDWARD HUBBARD
CROWN BRAND

Donnez-leur la
Melasse
BEMA sur du
pain entre repas

De la Melasse BEMA étendue généreusement sur une beurrée—voilà un régal pour les enfants au retour de l'école. Car BEMA n'est pas seulement savoureuse et appétissante, elle est aussi un véritable aliment—le jus pur de la célèbre canne à sucre Barbade—riche en vitamines et une source précieuse de fer, une matière alimentaire essentielle.

Exigez le produit pur. Demandez la BEMA. C'est votre garantie d'entière satisfaction.

MARQUE
BEMA
MELASSE DES BARBADES
"UN-PRODUIT PUR—SANS MELANGE"



La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



La beauté et les vitamines

Pour la plupart de mes lectrices, le titre de cette chronique ne sera pas une surprise puisque j'ai parlé maintes fois de l'effet des vitamines F sur la peau. Les vitamines F, on le sait, sont les seules qui peuvent atteindre et favorablement affecter les couches profondes de la peau, par application externe. L'effet bienfaisant de ces vitamines sur l'épiderme a été découvert il y a une dizaine d'années par deux femmes chimistes, qui ont publié le rapport de leurs expériences de laboratoire dans des revues scientifiques.

Voici maintenant que le célèbre médecin américain, le docteur Irving S. Cutter, vient de les découvrir, et dans une série d'articles publiés dans la grande presse américaine, il a confirmé ce que j'ai dit à maintes reprises, que la beauté de la peau dépendait du fonctionnement normal de l'estomac. On sait combien j'insiste pour faire comprendre à mes lectrices que le premier de tous les soins de beauté est de prendre chaque matin, au lever, un verre d'eau dans lequel on a fait dissoudre une cuillerée à café de sels de fruits, afin de libérer l'organisme des détritus de la digestion, sans quoi il se produit une intoxication qui a pour effet les éruptions, dont les "boutons" sont les moindres, qui déparent notre beauté.

Le savant docteur nous affirme que la plupart des dermatoses (maladies de la peau) proviennent en plus de l'absence de certaines vitamines dans notre diète habituelle. L'absence de celles-ci occasionne les plaques à l'encolure de la bouche, l'absence de vitamines F occasionne la dégénérescence des muscles peauciers, etc., etc. Tout cela n'est pas nouveau mais on n'en parlait presque plus depuis quelques années (sauf dans ma colonne) et ce qu'on en disait était couché dans des termes trop scientifiques pour être à la portée de tous... et surtout de toutes !

Et que de complications. Il est fallu que chaque femme eût à sa portée un traité sur l'alimentation pour savoir quels aliments contenaient telles vitamines, pour assurer à son système l'alimentation nécessaire à sa santé et à sa beauté. Et si l'on ne pouvait manger les aliments voulus, on n'avait qu'à recourir à la pharmacie pour se procurer des capsules de vitamines A.B.C. etc., pour absorption par la bouche, ou recourir aux services du médecin pour qu'il se procure des capsules pour nous en faire une injection !

On sait de façon positive que ce qui est la cause de la vieillesse prématurée, de la sécheresse de la peau, de l'affaiblissement des chairs, des rides et autres "outrages du temps", c'est le manque de vitamines F, et ces vitamines sont précisément les seules de toute la gamme qui

Cousine Blanche

Renseignements d'une mère chrétienne à sa fille de dix-huit ans

Irradiation de l'Heure catholique, poste C.K.A.C. Montréal, 1.00 p.m., le 24 décembre 1939, sous les auspices du Comité des Œuvres catholiques de Montréal. Porte-parole : le révérend père Georges Robitaille, S.J., Sault-au-Récollet.

LE POINT D'INTERROGATION de M. l'abbé Germain est un essai de pédagogie pastorale sur le problème de la pureté. "Il n'est pas facile, observe Pascal, de parler chastement de la chasteté." La tâche néanmoins s'impose, et d'autant plus précieuse sont les guides de tout repos ; M. l'abbé Germain est certes un des plus surs.

Canadien, au fait de notre situation, des difficultés qu'il y a à mettre à la portée de jeunes esprits, les données principales qui expliquent la transmission de la vie humaine, il a pu tourner avec un rare bonheur les difficultés de l'entreprise. L'imprimatur donné par Son Eminence le cardinal Villeneuve assurait déjà aux plus déflants qu'il a réussi dans sa tâche.

L'œuvre de ce genre d'ouvrage est de savoir allier la délicatesse à la franchise, l'information sérieuse à la réserve de l'expression. Le travail de M. l'abbé Germain concilie ces qualités. Il apporte en effet plus d'information que l'ouvrage qu'il propose et stimule l'éducation chrétienne de la pureté. L'âme est invitée à aborder le problème comme à le quitter sur une prière ; l'exposé technique se relie au dogme des plus vénérables et les plus purifiants. L'amour humain, pour tout dire, est remplacé dans l'ensemble de la vie humaine qui lui donne sa mesure et fixe ses valeurs diverses.

Un sens pédagogique averti a présidé à l'organisation du volume et doit en assurer l'efficacité. C'est dire qu'un tel ouvrage ne se lit pas, ne s'aborde pas au hasard ; il faut le prendre en son entier, du début à la fin, lisant jusqu'aux appendices ; on éprouvera alors ses mérites rares : la franchise robuste et sereine, à la fois large et sévère, qui, hardiment, voudrait modeler les âmes sur le type de l'innocence parfaite, si avertie et si pure. Pas le moindre trouble ni scrupule, pas la moindre restriction tâtonneuse ou peureuse, mais une aire de liberté, de larges espaces, d'équilibre apaisant, sous le regard du Créateur et de la Vierge.

L'ouvrage s'adresse avant tout non aux jeunes filles elles-mêmes, mais aux mères de famille et aux éducatrices de jeunes filles. Plus d'une d'ailleurs a exprimé à l'auteur sa gratitude motivée par le fait qu'elle ne pouvait souhaiter éloges plus encourageants.

L'auteur a estimé que son livre, à l'occasion, pourrait être remis prudemment par les éducatrices aux jeunes personnes, dont elles voudraient achever l'information. L'accord sur cet emploi sera difficilement unanime. L'expérience individuelle seule peut décider en chaque cas ; seule, elle peut apprécier en toute prudence la maturité, l'équilibre moral et nerveux des jeunes âmes qu'on veut aider. Des informations prématurées insuffisamment graduées risqueraient de froisser pour longtemps. Même la lumière peut blesser.

M. l'abbé Germain a remis aux éducatrices un ouvrage excellent. Utilisé avec intelligence, dans l'esprit de docilité surnaturelle qui l'a inspiré, il peut les éclairer et, au besoin, les hausser aux délicatesses toutes surnaturelles de leur tâche.

L'exemplaire, \$1.10, franco, chez les principaux libraires et chez l'auteur, 683 bis, Chemin Sainte-Foy, Québec.

Chez les fermières

PROGRAMME DE L'EXPOSITION 1941, REGION DE LA ROUGE

Règlements de l'exposition : —
10. Les exhibits doivent répondre exactement aux descriptions déterminées par les délégués.
20. Les exhibits doivent être "Le FRUIT du TRAVAIL personnel" (Question de justice).

30. Les exhibits doivent être remis au centre régional le midi qui précède la journée d'exposition.
40. Les exhibits seront remis par le Comité d'exposition après la soirée récréative de la journée d'étude.

Section 1ère
10. Pièce murale, crochétée, guenilles, soie ou coton. Paysage au choix. Forme carrée, rectangulaire ou ovale.

20. Tapis crochétée, guenilles, coton ou soie, grandeur 24 x 36 environ. Modèle au choix.

Section 2ème
30. Couverture de voiture, pure laine, domestique, filée au rouet, tissage croisé, modèle au choix, grandeur 42 x 60 environ.

40. Catalogue de plancher, largeur 30 à 36 pouces environ, longueur 5 verges environ.

Section 3ème
50. Courteline (coudre-nieds) piquée à la main avec fin de couleur, tailles variées, pas d'appliques, grandeur, lit double ou trois-quarts.

60. Manteau tailleur, court pour dame ou jeune fille, tissu commercial, quadrillé ou rayé.

Section 4ème
Section libre sur suggestion de M. l'abbé Albert Tessier, et primée par M. O. A. Bériau, directeur des Arts domestiques. Deux articles au choix, jugés pour l'originalité et l'exécution du travail.

DONAT DUMOUCHEL, ptre.

Corrigeons-nous

Habillage
Ne dites pas : confortable (ouaté ou pliqué) mais dites : courte-pointe.

Confortable (de plume), mais écredon ;
Dessus d'oreiller, mais couvre-oreiller ;
Dolly, dâlé, mais napperon ;
Essuie-main (de vaisselle), mais torchon ;
Linge à vaisselle, mais torchon ;
Linge à verres, mais essuie-verres ;
Manteuse, mais couvre-oreiller ;

Section 5ème
50. Courteline (coudre-nieds) piquée à la main avec fin de couleur, tailles variées, pas d'appliques, grandeur, lit double ou trois-quarts.

60. Manteau tailleur, court pour dame ou jeune fille, tissu commercial, quadrillé ou rayé.

Section 6ème
Section libre sur suggestion de M. l'abbé Albert Tessier, et primée par M. O. A. Bériau, directeur des Arts domestiques. Deux articles au choix, jugés pour l'originalité et l'exécution du travail.

DONAT DUMOUCHEL, ptre.

Corrigeons-nous

Habillage
Ne dites pas : confortable (ouaté ou pliqué) mais dites : courte-pointe.

Confortable (de plume), mais écredon ;
Dessus d'oreiller, mais couvre-oreiller ;
Dolly, dâlé, mais napperon ;
Essuie-main (de vaisselle), mais torchon ;
Linge à vaisselle, mais torchon ;
Linge à verres, mais essuie-verres ;
Manteuse, mais couvre-oreiller ;

Section 7ème
Section libre sur suggestion de M. l'abbé Albert Tessier, et primée par M. O. A. Bériau, directeur des Arts domestiques. Deux articles au choix, jugés pour l'originalité et l'exécution du travail.

DONAT DUMOUCHEL, ptre.

Corrigeons-nous

Habillage
Ne dites pas : confortable (ouaté ou pliqué) mais dites : courte-pointe.

Confortable (de plume), mais écredon ;
Dessus d'oreiller, mais couvre-oreiller ;
Dolly, dâlé, mais napperon ;
Essuie-main (de vaisselle), mais torchon ;
Linge à vaisselle, mais torchon ;
Linge à verres, mais essuie-verres ;
Manteuse, mais couvre-oreiller ;

Section 8ème
Section libre sur suggestion de M. l'abbé Albert Tessier, et primée par M. O. A. Bériau, directeur des Arts domestiques. Deux articles au choix, jugés pour l'originalité et l'exécution du travail.

DONAT DUMOUCHEL, ptre.

Corrigeons-nous

Habillage
Ne dites pas : confortable (ouaté ou pliqué) mais dites : courte-pointe.

Confortable (de plume), mais écredon ;
Dessus d'oreiller, mais couvre-oreiller ;
Dolly, dâlé, mais napperon ;
Essuie-main (de vaisselle), mais torchon ;
Linge à vaisselle, mais torchon ;
Linge à verres, mais essuie-verres ;
Manteuse, mais couvre-oreiller ;

Section 9ème
Section libre sur suggestion de M. l'abbé Albert Tessier, et primée par M. O. A. Bériau, directeur des Arts domestiques. Deux articles au choix, jugés pour l'originalité et l'exécution du travail.

DONAT DUMOUCHEL, ptre.

Corrigeons-nous

Habillage
Ne dites pas : confortable (ouaté ou pliqué) mais dites : courte-pointe.

Confortable (de plume), mais écredon ;
Dessus d'oreiller, mais couvre-oreiller ;
Dolly, dâlé, mais napperon ;
Essuie-main (de vaisselle), mais torchon ;
Linge à vaisselle, mais torchon ;
Linge à verres, mais essuie-verres ;
Manteuse, mais couvre-oreiller ;

Section 10ème
Section libre sur suggestion de M. l'abbé Albert Tessier, et primée par M. O. A. Bériau, directeur des Arts domestiques. Deux articles au choix, jugés pour l'originalité et l'exécution du travail.

DONAT DUMOUCHEL, ptre.

Corrigeons-nous

Habillage
Ne dites pas : confortable (ouaté ou pliqué) mais dites : courte-pointe.

Confortable (de plume), mais écredon ;
Dessus d'oreiller, mais couvre-oreiller ;
Dolly, dâlé, mais napperon ;
Essuie-main (de vaisselle), mais torchon ;
Linge à vaisselle, mais torchon ;
Linge à verres, mais essuie-verres ;
Manteuse, mais couvre-oreiller ;

Section 11ème
Section libre sur suggestion de M. l'abbé Albert Tessier, et primée par M. O. A. Bériau, directeur des Arts domestiques. Deux articles au choix, jugés pour l'originalité et l'exécution du travail.

DONAT DUMOUCHEL, ptre.



OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bachelier en Optométrie

DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Spécialité :
EXAMEN DE LA VUECorrection des troubles
musculaires des yeux
Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ba. O.

330, rue SAINT-GEORGES

SAINT-JEROME

Pour consultations : Tél. 171

A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 6 p.m.

BUREAU-CHEF : 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

60. Manteau tailleur, court pour dame ou jeune fille, tissu commercial, quadrillé ou rayé.

Section 4ème
Section libre sur suggestion de M. l'abbé Albert Tessier, et primée par M. O. A. Bériau, directeur des Arts domestiques. Deux articles au choix, jugés pour l'originalité et l'exécution du travail.

DONAT DUMOUCHEL, ptre.

Corrigeons-nous

Habillage
Ne dites pas : confortable (ouaté ou pliqué) mais dites : courte-pointe.

Confortable (de plume), mais écredon ;
Dessus d'oreiller, mais couvre-oreiller ;
Dolly, dâlé, mais napperon ;
Essuie-main (de vaisselle), mais torchon ;
Linge à vaisselle, mais torchon ;
Linge à verres, mais essuie-verres ;
Manteuse, mais couvre-oreiller ;

Section 5ème
Section libre sur suggestion de M. l'abbé Albert Tessier, et primée par M. O. A. Bériau, directeur des Arts domestiques. Deux articles au choix, jugés pour l'originalité et l'exécution du travail.

DONAT DUMOUCHEL, ptre.

Corrigeons-nous

Habillage
Ne dites pas : confortable (ouaté ou pliqué) mais dites : courte-pointe.

Confortable (de plume), mais écredon ;
Dessus d'oreiller, mais couvre-oreiller ;
Dolly, dâlé, mais napperon ;
Essuie-main (de vaisselle), mais torchon ;
Linge à vaisselle, mais torchon ;
Linge à verres, mais essuie-verres ;
Manteuse, mais couvre-oreiller ;

Section 6ème
Section libre sur suggestion de M. l'abbé Albert Tessier, et primée par M. O. A. Bériau, directeur des Arts domestiques. Deux articles au choix, jugés pour l'originalité et l'exécution du travail.

DONAT DUMOUCHEL, ptre.

Corrigeons-nous

Habillage
Ne dites pas : confortable (ouaté ou pliqué) mais dites : courte-pointe.

Confortable (de plume), mais écredon ;
Dessus d'oreiller, mais couvre-oreiller ;
Dolly, dâlé, mais napperon ;
Essuie-main (de vaisselle), mais torchon ;
Linge à vaisselle, mais torchon ;
Linge à verres, mais essuie-verres ;
Manteuse, mais couvre-oreiller ;

Section 7ème
Section libre sur suggestion de M. l'abbé Albert Tessier, et primée par M. O. A. Bériau, directeur des Arts domestiques. Deux articles au choix, jugés pour l'originalité et l'exécution du travail.

DONAT DUMOUCHEL, ptre.

Corrigeons-nous

Habillage
Ne dites pas : confortable (ouaté ou pliqué) mais dites : courte-pointe.

Confortable (de plume), mais écredon ;
Dessus d'oreiller, mais couvre-oreiller ;
Dolly, dâlé, mais napperon ;
Essuie-main (de vaisselle), mais torchon ;
Linge à vaisselle, mais torchon ;
Linge à verres, mais essuie-verres ;
Manteuse, mais couvre-oreiller ;

Section 8ème
Section libre sur suggestion de M. l'abbé Albert Tessier, et primée par M. O. A. Bériau, directeur des Arts domestiques. Deux articles au choix, jugés pour l'originalité et l'exécution du travail.

DONAT DUMOUCHEL, ptre.

Corrigeons-nous

Habillage
Ne dites pas : confortable (ouaté ou pliqué) mais dites : courte-pointe.

Confortable (de plume), mais écredon ;
Dessus d'oreiller, mais couvre-oreiller ;
Dolly, dâlé, mais napperon ;
Essuie-main (de vaisselle), mais torchon ;
Linge à vaisselle, mais torchon ;
Linge à verres, mais essuie-verres ;
Manteuse, mais couvre-oreiller ;

Section 9ème
Section libre sur suggestion de M. l'abbé Albert Tessier, et primée par M. O. A. Bériau, directeur des Arts domestiques. Deux articles au choix, jugés pour l'originalité et l'exécution du travail.

DONAT DUMOUCHEL, ptre.

Corrigeons-nous

Habillage
Ne dites pas : confortable (ouaté ou pliqué) mais dites : courte-pointe.

Confortable (de plume), mais écredon ;
Dessus d'oreiller, mais couvre-oreiller ;
Dolly, dâlé, mais napperon ;
Essuie-main (de vaisselle), mais torchon ;
Linge à vaisselle, mais torchon ;
Linge à verres, mais essuie-verres ;
Manteuse, mais couvre-oreiller ;

Section 10ème
Section libre sur suggestion de M. l'abbé Albert Tessier, et primée par M. O. A. Bériau, directeur des Arts domestiques. Deux articles au choix, jugés pour l'originalité et l'exécution du travail.

DONAT DUMOUCHEL, ptre.

Corrigeons-nous

Habillage
Ne dites pas : confortable (ouaté ou pliqué) mais dites : courte-pointe.

Confortable (de plume), mais écredon ;
Dessus d'oreiller, mais couvre-oreiller ;
Dolly, dâlé, mais napperon ;
Essuie-main (de vaisselle), mais torchon ;
Linge à vaisselle, mais torchon ;
Linge à verres, mais essuie-verres ;
Manteuse, mais couvre-oreiller ;

Section 11ème
Section libre sur suggestion de M. l'abbé Albert Tessier, et primée par M. O. A. Bériau, directeur des Arts domestiques. Deux articles au choix, jugés pour l'originalité et l'exécution du travail.

DONAT DUMOUCHEL, ptre.

Corrigeons-nous

Habillage
Ne dites pas : confortable (ouaté ou pliqué) mais dites : courte-pointe.

Confortable (de plume), mais écredon ;
Dessus d'oreiller, mais couvre-oreiller ;
Dolly, dâlé, mais napperon ;
Essuie-main (de vaisselle), mais torchon ;
Linge à vaisselle, mais torchon ;
Linge à verres, mais essuie-verres ;
Manteuse, mais couvre-oreiller ;

Section 12ème
Section libre sur suggestion de M. l'abbé Albert Tessier, et primée par M. O. A. Bériau, directeur des Arts domestiques. Deux articles au choix, jugés pour l'originalité et l'exécution du travail.

DONAT DUMOUCHEL, ptre.

**"JE VOUS
DONNERAI
UN PAIN
QUI VOUS
VAUDRA DES
ÉLOGES"**

FABRICATION CANADIENNE

**ROYAL
YEAST
CAKES**

MAKE
PERFECT
BREADPROTÉGEZ LES INGRÉDIENTS
DE VOS GÂTEAUX

Vous obtiendrez une
mie plus légère, une
saveur plus
délicieuse avec la
"MAGIC"

FABRIQUÉ
AU CANADA

A PEINE UN MALAISE À 78 ANS

Se porte comme à 48 ans

Les malaises et douleurs ne sont pas inévitables dans la vieillesse. Lorsqu'ils se produisent c'est parce qu'il y a une cause. Voici une salubre leçon que donne une femme de 78 ans. Elle écrit:

"Depuis cinq ans, je prends des Sels Kruschen et je vous dis en toute vérité que je ne saurais vivre sans eux. Je suis âgée de 78 ans et je me porte comme à 48. C'est à peine si je me sens un malaise. J'attribue mon excellent état de santé aux Sels Kruschen. Personne ne me donnerait mon âge."

(Mme) C. M.

La plupart des gens vieillissent avant le temps parce qu'ils négligent un soin d'hygiène essentiel: celui de la propreté interne. Tôt ou tard, ils en viennent à l'habitude de Kruschen et alors, probablement pour la première fois de leur vie, ils commencent à débarrasser chaque jour leur système de toutes les matières toxiques qui l'empoisonnent. Ils se sentent heureux et bien portant, en d'autres termes ils éprouvent la fameuse "sensation Kruschen".

Lettre à Prosper

Mon cher Prosper,

Dimanche dernier, à la sortie de la messe, le temps était si beau, l'air si tiède, que personne, pas même les tout jeunes, ne se pressait de descendre les marches du perron. Toute la paroisse était là, reformée en petits groupes, les vieux que l'on voit face à face dans les interminables parties de dames, des jeunes filles du chœur de chant, qui regardaient sans en avoir l'air quelques grands garçons imberbes. Des rires fusaient, percant le murmure confus des voix et je me disais: "comme on est heureux ici!"

Je me suis senti regardé avec insistance, on a parfois cette impression inexplicable; en effet mon regard croisa celui de Jean-Louis et j'ai compris qu'il avait quelque chose à me dire. Jean-Louis est un garçon que j'ai eu comme élève il y a six ou sept ans. Sa grande timidité est cause que je n'ai pas pu mieux le connaître, mais je l'ai toujours revu avec plaisir aux fêtes paroissiales. M. le curé a essayé de lui faire chanter les offices car il a une voix passable, mais il a le trac. Je lui fis le signe amical qui le décida à venir me rejoindre.

— Eh bien! lui dis-je, comment

vas-tu par ce beau temps? Il esquissa un sourire gêné en inclinant la tête, pour toute réponse. S'il avait à me parler ce ne serait pas tout de suite des autres conversations, ni sous le regard des jeunes filles. Allait-il par hasard m'annoncer son mariage? J'esquissais un mouvement de descente vers la route et à l'empressement qu'il mit à me suivre, je vis que c'est ce qu'il attendait. Il ne fallait surtout pas laisser le silence s'installer entre nous, car jamais Jean-Louis n'aurait eu la force de le briser. Je lui demandai des nouvelles de sa famille (que je venais d'apprendre de voir). Toi, tu travailles toujours à la scierie? Oui, fit-il, mais pas pour longtemps. Enfin Jean-Louis avait répondu, la glace était brisée, maintenant au lieu d'un monologue dont je faisais les frais, on allait pouvoir se parler.

Jean-Louis me dit donc qu'il allait être appelé pour le camp pour l'entraînement militaire: sa mère avait du chagrin, ses petites sœurs étaient fières et lui faisaient un chandail, son jeune frère l'enviait et son père ne disait rien. Et toi, lui dis-je, est-tu content? Il me fit le même sourire que tantôt, une heure plus vive dans les yeux, un hochement de tête, c'était sa manière à lui de dire: "ça va". — Et parmi tes camarades, y en a-t-il qui s'en vont aussi? Il me donna quelques noms et ajouta, à ma surprise, car c'était de l'audace pour Jean-Louis que dire plus que la simple réponse à une question: "Il y en a qui n'aiment pas ça ils disent qu'on a pas d'affaires à aller se battre!"

Jean-Louis, lui dis-je, les plus braves soldats ne sont pas ceux qui aiment à se battre, mais ceux qui sont prêts à le faire quand on le leur commande. Pour être prêt, il faut apprendre le métier de soldat, il faut être endurci, toi t'es fort et bien

bâti, ce sera un plaisir pour toi de marcher dix ou quinze milles dans les champs ou dans la forêt, de coucher sous la tente, de faire la cuisine et de manger en plein air. Il y a des garçons dans les villes qui n'ont jamais fait cela, penses-tu que ça va leur faire du bien! Tu vas voir comme on se fait vite des camarades et comme on est joyeux tous ensemble.

Dis à tes camarades, et à ta mère aussi qui a sans doute un peu peur, une maman cela s'effraie vite, que vous ne partez pas pour vous battre, mais pour vous apprendre à recevoir les Boches s'ils s'en venaient de ce côté. Ils ne viendront peut-être pas, espérons-le, mais s'ils venaient il y en aura au moins quelques-uns pour les saluer de la bonne manière.

Et puis, lui dis-je, la discipline, les exercices, le lever matinal, ça a du bon au moral comme au physique. Nous dans la province on ne se connaît pas assez, on n'a pas l'occasion de se fréquenter, de se parler et de se comprendre. Au camp, ensemble, il y a de quoi commencer à cimenter l'unité. On s'était arrêté devant chez lui, et en disant cette phrase je le regardais au fond des yeux. J'y ai lu un élan et un ferme espoir.

Sur la galerie ses deux sœurs se balançaient en tricotant ostensiblement le chandail et les bas pour leur aîné. Elles voulaient me montrer, car elles devaient de quoi nous parler, qu'elles aussi voulaient être prêtes.

Mon cher Prosper, je ne peux pas te dire le bien que ça m'a fait cette promenade de l'église à chez Jean-Louis; c'est un gas entre mille qui partira de nos paroisses et je voudrais parler à chacun des autres comme je lui ai parlé. Parce que, mon vieux, malgré toutes les sottises campagnes que l'on a faites, ils sont braves nos gas et ils n'ont pas du sang de navet dans les veines.

Bien à toi,

DAMASE

Solidité de temps de guerre à la Banque de Montréal

Un actif de \$961,334,955 — Léger fléchissement sur le sommet de tout temps atteint l'année dernière — Nouvelle augmentation des prêts commerciaux à \$233,569,368, résultat de l'expansion des affaires industrielles — Haut pourcentage de liquidité — Légère baisse des profits — Hausse des impôts.

Le rapport annuel de la Banque de Montréal, après un an de conditions de guerre, reflète une fois de plus la solidité d'une institution qui, au cours des 123 dernières années, a été toujours au premier plan de la finance canadienne. L'actif à \$961,334,955 est quelque peu moins élevé que l'an dernier alors qu'il atteignait un sommet de \$1,025,508,367. Ce qui était dû, comme il a été exécuté lors de l'assemblée annuelle, à certaines transactions d'une nature spéciale — mais le montant est encore considérablement plus élevé qu'il était en 1938 alors qu'il s'élevait à \$874,255,828.

Les profits pour l'année, compte tenu des appropriations pour le fonds de réserve, les dettes douteuses et mauvaises de même que les taxes fédérales et provinciales ont été de \$3,435,941 contre \$3,462,446 en 1939. On aura une idée de la contribution de la banque aux revenus publics quand on saura que les impôts fédéraux et provinciaux ont augmenté de \$1,198,413 à \$1,927,824, soit une hausse de \$729,411. Les profits représentent 4.5% du capital, de la réserve et des profits indivis, soit à peu près le même pourcentage que l'an dernier.

Excellente liquidité

La situation liquide de la Banque est encore très bonne. Les disponibilités se totalisent à \$693,185,436, ce qui représente une légère diminution due tout particulièrement au fait que les obligations du gouvernement et autres titres dans le portefeuille de la banque ont fléchi de \$517,171,255 à \$461,827,040. L'actif rapidement réalisable représente tout de même encore 75% de tout le passif au public. Les espèces dans des boîtes de la banque et l'argent déposé à la Banque du Canada sont à \$83,034,576 contre \$94,641,456 l'année précédente et représentent 9.3% de tout le passif au public. Les billets et les chèques sur d'autres banques se totalisent à \$32,254,269, l'argent en dépôt dans les autres banques à \$61,382,283, les actions à \$196,182, les prêts à vue au dehors du Canada à \$19,552,470, les prêts à vue au Canada à \$4,606,348 et les acceptations à \$332,264,117. Il y a eu de changements dans tous ces items.

La banque a contribué pour sa large part dans tout le pays à l'expansion des affaires industrielles, agricoles et autres comme on peut le constater par une augmentation de plus de \$13,000,000 dans les prêts "aux manufacturiers, aux fermiers, aux commerçants et autres". Ces prêts se totalisent à \$233,569,368 contre \$220,548,911 qu'ils étaient. Les prêts aux gouvernements provinciaux et municipaux, y compris les districts scolaires, ont été de \$35,313,063 contre \$36,712,818. Il y a \$13,900,000 pour les immeubles de la banque, \$11,677,303 pour les acceptations et les lettres de crédit et \$2,724,681 pour les autres actifs. Les changements ici sont de peu d'importance.

Les dépôts à \$848,865,349 se comparent à \$914,909,050 l'an dernier: les billets en cours de la banque sont à \$19,552,470, soit \$1,950,772 de moins qu'en 1939. La loi des banques qui oblige celles-ci à réduire constamment le montant de leurs billets en circulation; les acceptations et les lettres de crédit se totalisent à \$11,677,303 et le reste du passif à \$3,892,125. Ceci représente de légères augmentations. De toute façon le total du passif au public est de \$894,251,260, soit une diminution de \$4,257,822. La diminution des dépôts est due à la disparition des transactions spéciales dont il a été question plus haut et à la participation du public à la finance de guerre du gouvernement.

Compte de profits et pertes

Après avoir payé les dividendes ordinaires et avoir approprié une somme de \$500,000 aux immeubles de la banque, un montant de \$55,941 a été ajouté au solde du compte des profits et pertes contre \$82,446 en 1939. Le solde est maintenant de \$1,321,642.

Voici les chiffres de quelques postes importants du bilan pour l'année terminée le 31 octobre, bilan présenté, comme d'habitude, "sous une forme facile à comprendre."

	1939	1940
Actif total	961,334,955	1,025,508,367
Actif rapidement réalisable	693,185,436	742,603,867
Dépôts	848,865,349	914,909,050
Obligations et débiteurs	461,827,040	517,171,255
Prêts commerciaux	233,569,368	220,548,911
Prêts provinciaux et municipaux	35,313,063	36,712,818
Prêts à vue au Canada	4,606,348	4,573,822
Prêts à vue au dehors du Canada	19,552,470	19,142,173
Capital, surplus, profits indivis et réserve pour dividendes	77,083,656	77,005,440
Profits	3,435,941	3,462,446

LA FORCE PHYSIQUE DANS LE VIEUX QUÉBEC



ANTOINE VOYER "Le Grand Voyer"

Antoine (Le Grand) Voyer était connu au début du siècle dernier, à Montréal, pour la gentillesse et l'esprit de justice qui s'alliaient, chez lui, à une grande force physique. Un jour, d'une seule main, il mit hors d'une auberge une bande de matelots tapageurs. Une autre fois, avec un poids de cent livres dans chaque main et aidé du puissant Montferrand, il mit en pièces la porte d'un bureau de votation illégalement fermée à clé. Lui-même et un ami, armés de timons de fourgons, dispersèrent un peloton de soldats qui maltraitaient un vieillard. Pour finir, Voyer donne une raclée à cinq d'entre eux. Quand, lors des élections qui mirent aux prises le docteur Tracy et sir Stanley Bagge, en 1832, Bill Collins, un chef de bande, vint l'attaquer pour l'empêcher de voter, Voyer le tua d'un coup de poing. Il fut acquitté parce qu'il avait frappé en état de légitime défense.

Même dans le bon vieux temps — comme aujourd'hui — le gin de Kuyper était le grand favori.

10 ONCES \$1.05 26 ONCES \$2.40 40 ONCES \$3.45

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

GIN de KUYPER

MAISON FONDÉE EN 1695

LE CHOMAGE SERAIT DEVENU INCURABLE SI DE FERMES MESURES N'AVAIENT ÉTÉ PRISES

L'honorable T.-Damien Bouchard, dans une causerie prononcée le mercredi 20 novembre, devant les Kivaniens de la métropole indienne, en plus des moyens pris par des milliers de chômeurs frauduleux ceux que le gouvernement a cru devoir imposer pour rendre justice aux indigents qui désiraient véritablement gagner honnêtement les secours distribués par l'État. — Cas typiques dont le ministre fait mention.

Le travail rend l'homme libre et heureux

Mercredi 20 novembre, l'honorable T.-Damien Bouchard, ministre de la voirie et des travaux publics dans l'administration Godbout donnait, à Montréal, sous les auspices du club Kivaniens, une importante causerie.

Le ministre traita, devant un auditoire d'élites du fameux problème du chômage et de tous les ennuis qu'il a suscités dans notre province depuis l'instauration du système qui sévit encore aujourd'hui dans un trop grand nombre d'endroits et que par l'adoption de son vaste programme de travaux de chômage il entend et désire fermement voir disparaître pour le plus grand bien de notre population.

L'honorable M. Bouchard a souligné toutes les phases désastreuses que nous avons vécues sous le régime du docteur. Il s'attarda surtout à démontrer qu'en raison de ce système — non seulement la province mais toutes les villes qui la composent et où il fut adopté seraient vite accablées à la faillite.

Le remède adopté et les effets qu'il a produits ont eu des répercussions des plus heureuses et même ceux qui ne le priaient pas, lorsqu'il fut imposé se réjouissent aujourd'hui de la solution prise pour mettre fin à un état de choses déplorables qui minait autant le moral que le physique des malheureuses victimes du chômage.

Monsieur le président: — Avant d'entrer dans le vif des remarques que je me propose de vous faire, remarques forcément sombres, laissez-moi vous dire que le peu de temps que vous avez pu mettre à ma disposition pour le traiter, permettez-moi de féliciter votre association du bien qu'elle fait dans notre métropole par ses œuvres de charité et d'éducation pour les jeunes. Votre travail désintéressé dans ce noble sens est trop bien connu du public pour qu'il me soit nécessaire d'en faire des commentaires élogieux. Il me suffira de dire, comme le sentent d'ailleurs tous ceux qui ont suivi vos activités de

ces dernières années, que votre œuvre est une des plus louables que se puisse proposer une organisation formée des sommités des diverses classes de notre société.

C'est, sans aucun doute, l'intérêt que vous portez à ceux qui souffrent et votre désir de vous instruire et d'instruire le public sur un des problèmes qui a le plus attiré l'attention populaire en ces dernières années, qui vous ont inspiré de m'inviter à vous parler du secours direct et de son nouveau système d'administration dans la province. L'insistance qu'a mise celui qui a été votre porte-parole dans cette invitation à fin par vaincre mon hésitation à entreprendre la tâche hasardeuse, pour un homme occupé comme je le suis, de trouver les loisirs suffisants pour essayer d'exposer lucidement en quelques courtes vingt-cinq minutes un sujet qui demanderait des heures pour être traité convenablement.

Connaissez votre bonne obligation et sachant que vous saurez faire la part des circonstances pour me pardonner de ne vous présenter qu'un travail fort incomplet j'ai accepté en me disant, qu'après tout, mon travail aurait peut-être quelque utilité, ne fusse qu'un simple point de vue information et si fruste, dût-il être.

Et d'abord, jetons un regard rétrospectif sur le secours direct et la crise de chômage de la dernière décennie.

Le secours direct à l'origine

Il ne faut jamais perdre de vue que le secours direct, à l'origine de la crise économique, a été une occasion de travail. Mais, avec le régime du secours direct, on a renoncé, pour établir les allocations, à tenir compte du salaire usuel du chef de famille lorsqu'il travaillait, et l'on a entrepris de se baser plutôt sur ses besoins mesurés d'après le nombre de personnes dans sa famille; on n'a eu aucun égard à ce qu'il gagnait ou pouvait gagner normalement en travaillant.

Le secours recoupi plus celui qui travaille

Par exemple, une famille nombreuse à Montréal pouvait recevoir jusqu'à \$19.00 par semaine et cela toute l'année sans interruption — sans jamais perdre un sou pour cause de mauvais temps, de maladie, d'arrêt momentané du travail, etc., etc.

En tâtonnant, et l'on s'est laissé entraîner par le hasard des circonstances jusqu'au point où l'on en est venu, non seulement à éviter la trop grande misère qui était à craindre, mais même dans certains cas, à faire à la victime de la crise un sort meilleur que celui qui était le sien aux temps de prospérité.

Ne croyez pas que j'exagère. Dans le cours normal des choses, nombre de familles vivaient aussi bien avant la crise qu'à présent, avec une moyenne de \$12 à \$14 par semaine. Cela c'était en ne perdant pas une occasion de travailler. Mais, avec le régime du secours direct, on a renoncé, pour établir les allocations, à tenir compte du salaire usuel du chef de famille lorsqu'il travaillait, et l'on a entrepris de se baser plutôt sur ses besoins mesurés d'après le nombre de personnes dans sa famille; on n'a eu aucun égard à ce qu'il gagnait ou pouvait gagner normalement en travaillant.

Le secours recoupi plus celui qui travaille

Par exemple, une famille nombreuse à Montréal pouvait recevoir jusqu'à \$19.00 par semaine et cela toute l'année sans interruption — sans jamais perdre un sou pour cause de mauvais temps, de maladie, d'arrêt momentané du travail, etc., etc.

Et tandis que cette famille nombreuse recevait pareil traitement sans travailler, on trouvait à côté d'elle une autre famille nombreuse dont le chef travaillait toute la semaine pour le même montant, et souvent pour beaucoup moins, mais qui, par suite d'instabilité du marché du travail, de la maladie, de la température, de la maladie, perdait tellement de temps qu'il gagnait en moyenne à peine \$12.00 à \$14.00 par semaine. Était-ce juste? Et qu'est-ce qui se produisait? C'est bien simple: Le second finissait par se lasser de son travail honnête tandis

que son voisin flânait toute l'année en ne pensant qu'à accroître sa famille pour augmenter ses allocations. Et au lieu d'avoir une seule famille chômeuse nous en avions bientôt deux.

Ce n'est pas tout. Je vous parle des allocations allant jusqu'à \$19.00 à Montréal pour les familles nombreuses. Mais il y avait aussi les petits gains que les règlements autorisaient les chômeurs à faire chaque semaine sans affecter le total de leurs allocations. On permettait à chaque chef de famille et à chacun de ses dépendants de gagner \$3.00 par semaine sans affecter le total de ses allocations, de sorte que, dans la famille nombreuse qui recevait \$19.99 par semaine, le père ou la mère pouvait gagner \$3.00 et il pouvait y avoir deux ou trois enfants en âge de travailler qui gagnaient chacun au moins \$3.00 sans déduction, ce qui faisait qu'en fin de compte cette famille pouvait se faire, en plus des allocations de secours, un supplément de \$9.00 à \$12.00 et même davantage dans certains cas exceptionnels.

Nous avions alors l'anomalie d'une famille nombreuse où le secours et les petits gains occasionnels se totalisaient à une trentaine de dollars par semaine, bon an, mal an, tandis qu'à côté, une famille tout aussi nombreuse et au moins tout aussi méritante ne gagnait en moyenne annuelle que \$12 à \$14 par semaine, et cela, malgré que son chef travaillait tant qu'il pouvait et aussi souvent qu'il pouvait.

Un cas concret

Permettez-moi de vous donner un cas typique illustrant bien en pratique ce que je vient de vous exposer en théorie. Un nommé X avait longtemps travaillé pour un magasin de chaussures et, en 1934, alors qu'il perdait son emploi, il gagnait régulièrement \$12.00 par semaine, pour la semaine entière. Il se fit

inscrire sur les listes de secours, puis il se fit réengager par le même patron pour le samedi seulement à raison de \$3.00. De 1934 jusqu'à tout récemment, ce chômeur est resté sur la liste de secours, et comme sa famille était nombreuse il touchait \$18.00 par semaine. Il avait une fille qui gagnait \$3.00 par semaine, elle qui n'affectait pas son allocation, et son allocation n'était pas davantage affectée par les \$3.00 qu'il gagnait chaque samedi, de sorte qu'il entraînait chez lui \$24 par semaine, et cela ne le contraignait qu'à une journée de travail par semaine, tandis qu'avant d'être secouru, il ne gagnait que \$12.00 pour la semaine entière.

On se demande quelle pouvait être l'ambition des compagnons de travail de ce monsieur au magasin de chaussures, si ce n'était d'avoir bientôt le bonheur de venir le jour où ils pourraient eux aussi doubler leurs revenus en ne travaillant seulement un jour par semaine!

D'ailleurs, il arrive à ce régime-là une baisse générale du niveau des salaires, parce qu'un certain nombre d'individus peuvent offrir leurs services à bon marché et couper la gorge à leurs camarades en se disant que même à bas salaires cela fait toujours un bon train de vie en comptant les allocations de secours. Et c'est le public qui paie la différence que devrait payer le patron!

D'un autre côté, il y a aussi le fait que bien des patrons ne peuvent plus trouver de main-d'œuvre pour plus qu'un jour par semaine, parce qu'en travaillant plus qu'un jour, le montant gagné par le chômeur sera réduit des allocations de secours. Le chômeur se dit tout naturellement: "A quoi bon travailler, puisque je n'en aurai pas plus à la fin de la semaine!" Mettons-nous à sa place et demandons-nous si, dans les mêmes circonstances, nous n'en ferions pas autant.

Un mal pour un autre

Il est évident qu'en cherchant à éviter une trop grande misère, on en est venu petit à petit à tomber dans un autre mal, qui est celui d'encourager l'indolence, la tricherie et les petits calculs aux dépens de la caisse publique.

Avec ce système, nous en sommes arrivés à récompenser mieux ceux qui ne font rien, que les braves gens qui gagnent honnêtement leur vie sans rien demander à personne en travaillant à tous les temps, aux grands chaleurs d'été, aux grands froids d'hiver, à des tâches souvent dures, à porter de la glace au bout du bras, à monter les sacs de charbon trois étages, à porter de lourds fardeaux sur leurs épaules, etc. Ce n'était pas juste et il fallait que cela cesse.

En essayant de guérir le mal passager qui était né de la crise économique de 1929 à 1932, nous avons créé un mal nouveau qui est devenu chronique — c'est le mal du secours direct. On ne dira et on ne répétera jamais assez quel malheur l'instauration du secours direct a été pour notre peuple jusqu'à ce qu'il soit devenu une source de démoralisation et de désintégration qu'a été cette institution, parce que si nous devons la charité aux infirmes, aux malades, à tous les êtres sans défense, c'est le plus mauvais des services, et je dirai presque un outrage, que de donner à un homme sain de corps, à un homme qui a bon pied, bon bras et bon œil, de l'argent qu'il n'a pas gagné, de l'argent à ne rien faire. Lorsqu'une pareille situation se prolonge pendant des mois et pendant des années, cela devient un scandale criant et presque un crime contre les secours, un crime contre leur famille.

(à suivre)

BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817

Présentation, sous une forme facile à comprendre, du RAPPORT ANNUEL

31 octobre 1940

PASSIF

PASSIF ENVERS LE PUBLIC

Dépôts	\$848,865,349.96
Payables à demande ou après avis	
Billets de la Banque en circulation	19,816,520.50
Payables à demande	
Acceptations et lettres de crédit en cours	11,677,303.17
Responsabilités financières encourues au nom des clients (voir contre-partie à l'actif)	
Autres créances envers le public	3,892,125.64
Item qui ne se rattachent pas sous les rubriques précédentes	
Total du passif envers le public	\$884,251,299.27

PASSIF ENVERS LES ACTIONNAIRES

Capital, Surplus et Profits non répartis et Provision pour dividendes	77,083,656.50
Ce montant représente l'intérêt ou participation des actionnaires. Le passif envers le public a la priorité sur cet intérêt.	
Total du Passif	\$961,334,955.77

ACTIF

Pour faire face au passif précédent la Banque possède

Encaisse dans ses boîtes et argent en dépôt à la Banque du Canada	\$ 83,034,576.56
Billets des autres banques et chèques tirés sur elles	32,254,269.70
Payables comptant sur présentation	
Argent déposé dans les autres banques	61,382,283.44
Disponibles à demande ou à bref délai	
Fonds d'Etat et autres obligations et débiteurs	461,827,040.63
A pas plus que leur cours. La majeure partie de ces titres consiste en valeurs de tout repos et à courte échéance.	
Actions	196,182.87
Actions d'entreprises industrielles et autres actions. A pas plus que leur cours.	
Prêts à demande en dehors du Canada	19,552,470.11
Garantis par des obligations, actions et autres titres négociables d'une plus grande valeur que les prêts et représentant des sommes rapidement réalisables sans perturbation de la situation au Canada.	
Prêts à demande au Canada	4,606,348.55
Payables à demande et garantis par des obligations et actions dont la valeur dépasse celle des prêts.	
Acceptations de banque	332,264.27
Traites acceptées par d'autres banques.	
TOTAL DE L'ACTIF RAPIDEMENT REALISABLE	\$663,185,436.13
(soit 75 p. 100 du passif envers le public)	
Avances aux gouvernements provinciaux et aux municipalités, y compris les districts scolaires	35,313,063.39
Autres prêts	233,569,368.24
Aux industriels, agriculteurs, marchands et autres personnes, à des conditions compatibles avec les principes de la banque.	
Locaux de la Banque	13,900,000.00
Deux propriétés seulement sont portées au nom de sociétés de participation; les actions et les obligations de ces sociétés sont détenues en entier par la Banque et apparaissent aux livres pour \$1.00 dans chaque cas. Tous les autres locaux de la Banque, dont la valeur dépasse de beaucoup \$13,900,000, sont inscrits à ce poste.	
Propriétés immobilières, et hypothèques sur propriétés vendues par la Banque	974,202.89
Acquises dans le cours des affaires de la Banque et en voie de réalisation.	
Engagements des clients en vertu d'acceptations et lettres de crédit	11,677,303.17
Représente engagements des clients pour lettres de crédit émises et traites acceptées par la Banque pour leur compte.	
Autres valeurs actives non comprises dans ce qui précède	2,724,581.95
Soit un actif total de	\$961,334,955.77
Pour payer le passif envers le public de	
ce qui laisse un excédent d'actif sur le passif envers le public de	\$ 77,083,656.50

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

Profits de l'année terminée le 31 octobre 1940, provisions faites pour le Fonds de Réserve contingente, à même lequel il a été pourvu pleinement aux créances mauvaises ou douteuses, et déduction faite des impôts fédéraux et provinciaux s'élevant à \$1,927,824.40	\$3,435,941.59
Dividendes payés ou payables aux actionnaires	\$2,880,000.00
Provision pour immeubles de la Banque	500,000.00
	\$3,880,000.00
	\$ 55,941.59
Solde du compte de Pertes et Profits au 31 octobre 1939	1,265,700.56
Solde de Pertes et Profits reporté	\$1,321,642.15

HUNTLY R. DRUMMOND, Président
JACKSON DODDS, G. W. SPINNEY, Gérants-Général

La puissance d'une banque est déterminée par son bistoire, sa politique, sa direction et l'étendue de ses ressources. Depuis 123 ans la Banque de Montréal est au premier plan de la finance canadienne.

Nouvelles de Sainte-Agathe

(De notre correspondant)

La Chambre de commerce

— La Chambre de commerce de Sainte-Agathe, à sa réunion de vendredi dernier, le 29 novembre, a accepté en principe le projet de l'établissement d'une centrale électrique au Mont-Sauvage et a recommandé au conseil municipal d'en continuer l'étude et de faire les démarches nécessaires pour le réaliser si c'est possible, jusqu'à la dépense approximative de \$150,000.00.

— L'ouverture du Carnaval se fera vers la mi-janvier. La date exacte sera annoncée sous peu.

Le Syndicat catholique

— Au grand ralliement syndical de dimanche dernier, sous la présidence d'honneur conjointe de MM. Georges Labouin et M. J. Lacasse, respectivement maires de Sainte-Agathe et d'Ivry, M. Alfred Charpentier, président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, parla de la justice et de la charité, bases de la morale sociale. Justice dans le salaire ni trop élevé, ni trop bas, justice dans le rendement de travail de la part de l'ouvrier. Charité, qui permettra au chef de famille de toucher un salaire convenable à ses obligations sociales, charité, qui permettra aux vieux, aux faibles, aux infirmes de gagner aussi leur pain quotidien.

— M. Oslas Filion constata ensuite le progrès accompli chez nous par le Syndicat catholique et fit ressortir les avantages et la force des unions. M. J.-B. Delisle, secrétaire général de la Fédération, déclara qu'il n'est pas le manque d'esprit coopératif de nos compatriotes. Il indiqua aussi les remèdes à prendre pour améliorer, sinon guérir, cet état de chose.

— L'annuaire du Syndicat, M. l'abbé E. Léonard, remercia les orateurs de leurs belles paroles et M. l'abbé Mercier, curé de Saint-Jovite, insista sur le bien que peuvent accomplir les unions ouvrières. M. le maire Labouin demanda que chaque membre du Syndicat se fasse un propagandiste de la noble cause qu'il sert, tandis qu'à son tour, le président, M. Briant, félicita les maires Labouin et Lacasse. M. Yves Lamarche, secrétaire, fit lecture d'un télégramme de l'honorable sénateur Léon Mercier-Gouin, qui disait son regret de ne pouvoir venir à Sainte-Agathe, comme il était convenu. M. Lamarche remercia chaleureusement tous les conférenciers, avec l'espoir que le corporatisme portera bientôt des fruits, grâce aux efforts et au travail persévérant de ces apôtres du syndicalisme.

L'ouverture de la saison

— C'est samedi soir, le 7 décembre, que l'ouverture officielle de la saison du ski aura lieu à Sainte-Agathe. La soirée, sous la présidence d'honneur de Son Honneur le maire et madame Georges Labouin, se tiendra au Laurentide Inn. Parmi les invités d'honneur, mentionnons: la Reine du Carnaval 1940, Mlle Thérèse Belhumeur, M. l'honorable ministre Hector Perrier ainsi que Mme Perrier, M. Lionel Bertrand, M.P. et son épouse, MM. les échevins et leurs épouses, M. Gaston Gibeault, président de la Chambre de commerce, etc., etc.

— Le billet ne coûte que 50 cents. C'est une véritable aubaine, considérant qu'il y aura un orchestre et un goûter. Qu'on se le dise!

Le club de cartes

— Voici les résultats du concours de bridge, après la 3ème partie:

Rank	Points	Equipes
1	91	M. Babinet — Dr Dazé
2	31	Mme Gagnon — Mme Jacobsen
3	22	M. et Mme A. Kempfer
4	22	M. et Mme René Parent
5	20	Mme R. Labouin et M. Grégoire
6	18	Mme Emile Parent — Mme Wiser
7	17	Mlle Alice Parent — Dr Lacasse
8	9	Mlle Hillaire — Mlle Cattermull
9	9	Mme J.-A. Laurin — Mlle Proulx
10	8	Mme Grégoire — M. R. Labouin
11	1	Mme Jack — Mme E. Claret
12	10	Mme West — Mme Banks
13	10	Dr et Mme Phelps
14	30	Mlle Sieder — Mlle Neilson
15	34	Mlle Buchanan — Dr O. Beusquet
16	53	Mme L. Paré — Mlle S. Paré
17	70	M. et Mme J.-P. Riopelle
18	82	M. et Mme Flowers

— Le concours de Cinq-cent est affiché comme suit, après la première partie:

Rank	Points	Equipes
1	23	Mlle P. Gauthier — Mlle A. Gaudette
2	20	Mme H. Daoust — Mme R. Labouin
3	14	M. et Mme Geo. Labouin
4	6	M. et Mme E. Valiquette
5	4	M. et Mme Horm. Monette
6	2	M. et Mme I. Guindon
7	4	Mlle E. Parent — Dr Lacasse
8	6	M. et Mme Jean Leduc

A la T. S. F.

Radio-Canada

UN HOMMAGE A SIBELIUS

Le concert de la Symphonie de la N.B.C., le samedi 7.

Toscanini, pour le concert de l'Orchestre symphonique de la N.B.C., le samedi 7, a choisi des oeuvres de Sibelius, en hommage au grand compositeur finlandais, à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire de naissance.

Les postes de Radio-Canada font le relais de ces concerts de la N.B.C. L'oeuvre de Jan Sibelius est considérable. Il comprend des symphonies, des poèmes symphoniques des concertos, etc. Il faut signaler, parmi ses oeuvres les plus importants et les plus connus, Finlandia et Le Cygne de Tuonela que Toscanini nous fera entendre à ce concert du 7 décembre.

L'orchestre jouera également la Deuxième Symphonie en ré et la Fille de Pohjola.

RADIO-CONCERT

Werther, qui est l'une des oeuvres les plus belles de Massenet formera la pièce de résistance de l'émission Radio-concert, aux postes de Radio-Canada, le dimanche, 8 décembre, de 8 heures à 9 heures du soir.

Les solistes seront Eugénie Havard (Charlotte), Jacques Gérard, (Werther), Gertrude Dussault, (Sophie) et David Rochette (Le Bailli).

On entendra aussi la Sonate à la Lune, de Beethoven, l'ouverture Les Grottes de Fingal, de Mendelssohn et la Danse Macabre, de Saint-Saëns.

L'orchestre sera sous la direction de M. J.-J. Gagnier.

FAISONS FACE AUX EVENEMENTS

M. P.-J. Philip, qui a succédé à Frederick Birchall comme correspondant du New York Times à Ottawa, occupera cette tribune de Radio-Canada, le dimanche, 8, à 9 heures du soir.

M. Philip a été pendant vingt ans le correspondant de ce journal à Paris. Sa connaissance des affaires

ment, mais généralement à prix plus bas, du moins sur le marché de New-York. Il s'est fait quelques expéditions de pins d'Ecosse, spécialement dans les villes frontalières contiguës à l'Ontario et depuis plusieurs années, les sapins Douglas venant de Colombie sont de plus en plus appréciés et ils sont expédiés maintenant sur les marchés du Centre et de l'Est des Etats-Unis.

d'Europe donnera à sa causerie une valeur, un cachet particulier. M. Philip parlera en français. Pour l'écouter, les postes CBF, CBV et CBJ.

UNE COMPOSITION DE GUILLAUME GAGNIER

La musique des H. M. Canadian Grenadier Guards, à son concert du lundi, 9, à 9 h. 30 du soir, à Radio-Canada, exécutera une "Marche Militaire", de M. Guillaume Gagnier. Celui-ci fait partie de la musique des Grenadiers et des Concerts Symphoniques de Montréal. Il a dédié cette composition à son frère, le capitaine Gagnier, à l'occasion de son anniversaire de naissance.

L'ensemble des clarinettes jouera Valse Minute, de Chopin et M. James Peppey, cornettiste, Le Rosaire, de Nivin.

O CANADA!

L'honorable M. Hector Perrier, secrétaire de la province et M. Victor Doré commenteront le mercredi, 11, à 10 h. 45 du soir, les deux derniers vers de la première strophe de notre hymne national.

Et la valeur de foi trempe (M. Victor Doré) Protégera nos foyers et nos droits (L'honorable Hector Perrier).

Les auditeurs désireux de se procurer ces deux allocutions devront s'adresser au directeur de l'Information, Edifice Victoria, Ottawa.

"EN ECOUTANT RADIO-CANADA"

Une nouvelle émission du poste CBF, présentée sous la rubrique "En écoutant Radio-Canada", s'est déjà gagnée un grand nombre d'auditeurs si l'on en juge par la correspondance énorme qu'elle apporte à ses animateurs. Cette émission passe le matin, de 10 h. 45 à 11 heures, du lundi au vendredi. Elle est relayée par les postes du réseau français de la Société.

Sa formule est des plus originales en ce qu'elle est devenue une revue en même temps qu'un guide de toutes les autres émissions de la journée radiophonique. "En écoutant Radio-Canada" offre en outre au public une occasion précieuse de gagner des timbres d'épargne de guerre. Une question est posée chaque matin, au cours de l'émission, à laquelle tout radiophile peut répondre. Il y a donc et bénéfice et plaisir à suivre cette nouvelle série.

LES MEUNIER MELOMANES

Veut-on gagner facilement quelque récompense? Veut-on gagner trois, cinq, dix, quinze, voire peut-être un grand prix de cinquante dollars? ... Qu'on se fasse une habitude de suivre les séances des

"Meuniers mélomanes" aux postes de Radio-Canada. Le public radiophile est invité cordialement à se rendre au studio H-8 du poste CBF, le jeudi, à 8 h. 30 du soir, où les Meuniers font les honneurs d'une soirée musicale dont la formule est aussi nouvelle que plaisante. Les assistants prennent part à l'émission et ont, en plus, l'avantage de remporter des prix en argent. Fernand Leclerc est l'animateur de ces séances, auxquelles prennent part Gisèle Schmidt, une jeune première, et trois musiciens en vue de la radio: André Durieux, violoniste, André Louvain, pianiste, et Paul David, organiste.

AVIS LEGAL

IN RE SUCCESSION de feu HUGH ALLAN en son vivant du Village de St Andrews East, comté d'Argenteuil, bourgeois.

Avis est par les présentes donné que John Allan seul héritier légal du dit feu Hugh Allan, s'adressera par requête à un juge de la Cour Supérieure de la province de Québec dans le district de Terrebonne pour lettres de vérification établissant que le requérant est ainsi seul héritier légal; la dite requête sera présentée à un juge de la Cour Supérieure division de pratique mercredi le 15ème jour de janvier 1941 à 10 heures 30 du matin.

Montréal 6 décembre, 1940
Geo. R. LIGTHALL,
Notaire.



Cette recrue de Caughnawaga persiste à faire de la télégraphie à sa façon

CELUI QUI GOÛTE À LA WHITE CAP L'ADOpte À TOUT JAMAIS!

LA BIÈRE White Cap

de FRONTENAC

LA BRASSERIE FRONTENAC LIMITEE - MONTREAL

Mieux que par fils vous garderez

Le Contact

AVEC LE MONDE ENTIER

Grâce au "SYNTONISATEUR-MIRACLE"

Rogers-Majestic 1941

Avec l'un de ces radios, vous capterez les postes étrangers avec autant de facilité que les postes locaux, grâce au fameux "SYNTONISATEUR - MIRACLE". C'est la sensation de l'année. Avec lui, le réglage des ondes courtes devient 10 fois plus facile. 0 fois plus rapide, et ce, sans coût additionnel.

Rogers de luxe -- 7 lampes

Rogers de luxe, 7 lampes, 8 bandes dont 4 super-étendues. Syntonisation automatique sur 4 postes. Syntonisateur-Miracle. **\$89.95**

Majestic toutes ondes

Tel qu'illustré: ce Majestic, toutes ondes, possède le fameux Syntonisateur-Miracle. 11 a de plus, 6 bandes d'ondes dont 4 super-étendues. **\$65.95**

Majestic toutes ondes

Tel qu'illustré: appareil remarquable par la beauté de son cabinet et son rendement supérieur. Toutes ondes. Rendement de 7 lampes, 6 bandes de syntonisation dont 4 super-étendues. **\$94.95**

Majestic toutes ondes

Tel qu'illustré: superbe modèle console. 7 lampes donnant un rendement de 9. Toutes ondes. Repérage éclair sur 4 postes, 6 bandes d'ondes dont 4 super-étendues. Haut-parleur de 12 pouces. **\$129.95**

Majestic - 7 lampes

Majestic 7 lampes donnant un rendement de 9. 6 bandes de syntonisation dont 4 super-étendues. Repérage automatique sur 4 postes. Syntonisateur-Miracle. **\$114.95**

Conditions faciles si désirées

Représentée par toute la province **LEGARE** Représentée par toute la province

236 rue SAINT-GEORGES — Tél. 223 — SAINT-JEROME

Egayez votre intérieur avec des Ampoules EDISON MAZDA

MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

ANTI-GEL REEVOL

un gallon \$1.65

la pinte 0.45

**50% du Reevol
assure protection
à 20 degrés sous zéro.**

PHARMACIE OSCAR LANDRY

339, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme Voisin du marché

Téléphones : 558 et 559

FLEURS pour toutes occasions
Bouquets de nocce Tributs floraux

Chocolats
LAURA SECORD

WILFRID PRUD'HOMME, pharmacien-gérant

MELI-MELO

(Suite de la première page)

au D. Mark, en Autriche, en France au C. du 19e siècle et plus tard en 1914, sa tentative de conquérir le monde. Il y a des hommes en Allemagne, en 1940, qui sont pires que les premiers jours du Canada et pires que les Huns de l'ancien temps.

Il faut que ces hommes soient détruits immédiatement et pour toujours.

M. H.-Léon Leblanc président. Le général a été présenté par M. Wilfrid D'Amour et remercié par le juge Roland Millar.

NOUVEAUX REVENUS POUR L'EDUCATION DANS LA PROVINCE

Les corporations privées exploitant les richesses forestières seront appelées à contribuer davantage à l'éducation dans le Québec.

En 1921, on a adopté une loi imposant une taxe de \$0.15 par corde de bois de pulpe exportée et de \$0.10 par corde pour le bois coupé dans le Québec. Cette loi ne fut jamais mise en vigueur. Le gouvernement Godbout a décidé de l'utiliser. L'honorable P.-E. Côté, ministre des terres et forêts, a fait adopter samedi, à la séance du cabinet, un arrêté ministériel, qui a été sanctionné par le lieutenant-gouverneur.

Cette mesure impose un droit annuel de \$0.10 par corde sur le bois coupé dans les concessions forestières par les corporations privées. Cette décision ne concerne aucunement le bois coupé par les colons et les cultivateurs.

Comme la quantité de bois coupé dans les concessions forestières représente en moyenne \$2,300,000 par année, cela veut dire que, tous les ans, le gouvernement percevra de l'industrie forestière environ \$230,000, qui seront employées au développement de l'éducation forestière, technique, industrielle.

MISSION CANADIENNE EN AMERIQUE LATINE

Une mission commerciale canadienne de quatre membres dirigée par l'honorable J.-A. Mackinnon, ministre du commerce, est partie, le 1er décembre, en avion pour Miami, commençant un voyage d'exploration commerciale de bon vouloir en Amérique centrale et méridionale. Un porte-parole dit que ce groupe se proposait durant les prochains deux mois de faire des visites à Panama, Nassau, la Jamaïque, Baranquilla, la Colombie, le Pérou et peut-être l'Uruguay. Il ajouta que la mission canadienne se rendrait probablement aussi en Nouvelle-Zélande.

L'ADMIRATION D'UN CANADIEN-FRANCAIS POUR L'ANGLETERRE

L'admiration des Canadiens-français pour la magnifique résistance de la population de Londres sous les bombes ennemies s'exprime dans la lettre suivante, qui a été adressée par un agronome de la province de Québec au très honorable Ernest Lapointe, ministre de la justice au Canada. Cette lettre était accompagnée d'un chèque de \$100. "Monsieur le ministre, "Je m'adresse à vous pour faire parvenir au gouvernement britannique, à Londres, le chèque de \$100 ci-joint.

**Pour vos réparations,
matériaux de construction,
plomberie, peinture, etc.**

VOYEZ

ALFRED LANGLOIS

MARCHAND DE FERRONNERIES

473 LABELLE Tél. 54 SAINT-JEROME

C.-A. LORRAIN & Fils

ASSURANCES GENERALES

Vendeurs autorisés des Autos

Buick — Pontiac — Chevrolet — Oldsmobile

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Bureau existant depuis 40 ans

Nos achats des fêtes

Le temps des Fêtes approche. D'ici à quelques jours, chacun songera à acheter ses cadeaux, à se vêtir, à embellir l'intérieur de sa maison, à effectuer, enfin, les différentes emplettes qui s'imposent à cette occasion.

Nous nous permettons, cette année encore, d'insister auprès de nos concitoyens pour qu'ils fassent leurs achats à Saint-Jérôme.

Ayant d'acheter, chacun devrait se demander : "Est-ce qu'il est dans mon intérêt de patronner des maisons absolument étrangères au progrès de notre ville et de ses habitants, des maisons où je ne suis pas connu, où se désintéressent de ma clientèle, où je saurais être difficilement entendu avec complaisance si je ne suis pas satisfait, si je change d'idée après avoir acheté un article quelconque, des maisons où je ne suis pas certain d'avoir une valeur adéquate pour mon argent". Une personne qui voit clair ne pourrait répondre que par la négative.

Notre marchand local n'est pas, comme la plupart des grandes concerns, un corps sans âme. Il aide ses clients, leur fait crédit. Il s'intéresse au progrès de sa ville, à son église, à ses écoles, il soutient les œuvres de charité, les entreprises de bienfaisance, il encourage tout ce qui se présente. Il ne vend pas plus cher que ses concurrents, les grandes maisons aux rayons à labyrinthes. Il tient avant tout à faire un commerce honnête, afin de conserver son petit nombre de clients et de l'accroître si possible. Chez lui on est certain d'être traité équitablement, d'avoir du service, si ce que l'on achète ne nous donne pas entière satisfaction.

Quelques opiniâtres partisans de l'achat à l'étranger nous reviennent encore avec la question des prix et celle du choix. Les exemples fourmillent de gens qui, après avoir effectué certains achats à l'extérieur, s'aperçoivent, mais un peu tard, qu'ils auraient pu trouver les mêmes objets chez nous et à meilleur marché. Ceux et surtout celles qui nous parlent de choix n'ont la plupart du temps pas vu ce que nos marchands locaux pouvaient leur offrir. Presque toujours, cet argument du choix ne s'inspire que du pédantisme, du snobisme.

Avant de faire des dépenses pour aller magasiner à Montréal ou d'acheter sur catalogue de Toronto ou d'ailleurs, pourquoi ne consultez-vous pas les annonces des marchands locaux, dans l'Avenir du Nord? Ceux-ci, comme c'est leur intérêt et la condition essentielle de leur succès pour le commerce des Fêtes, vont

prochainement faire dans nos pages une abondante publicité, afin d'informer notre population de ce que recèlent leurs nouveaux assortiments des Fêtes et en même temps soumettre des prix. Consultons ces annonces, voyons les prix, comparons avec les annonces des grandes maisons et les catalogues, allons voir la marchandise. On se montrera au moins équitable envers sa ville et envers soi-même.

Notre édition commerciale de Noël sera publiée le 20 décembre. Avant de faire nos achats, attendons de l'avoir consultée. Cela nous épargnera des démarches inutiles et nous fera peut-être économiser des montants substantiels.

Nouvelles de Saint-Jérôme

La Conférence Saint-Vincent-de-Paul
Dimanche prochain, la Conférence Saint-Vincent de Paul de Saint-Jérôme célébrera la fête de l'Immaculée Conception. Une messe spéciale sera célébrée pour les membres, la sacristie, à 8 heures, avec sermon par un R. Père Sainte-Croix, de l'Oratoire Saint-Joseph.

Dans l'après-midi, il y aura l'assemblée générale annuelle, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois.

Retraites fermées
Une quarantaine de retraités, hommes et jeunes gens, partent ce soir pour Sainte-Agathe, où ils suivront les exercices d'une retraite fermée, à la maison des Oblats. Ils seront de retour dimanche soir.

Une autre retraite du même genre sera prêchée du 20 au 22 décembre prochain.

Triduum des Enfants de Marie
Le R. Père E. Brunet, C.S.C., de l'Oratoire, prêchera, cette semaine, pour les jeunes filles de la paroisse, un triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception. Cette retraite se terminera dimanche après-midi, alors qu'il y aura réception dans la Congrégation des Enfants de Marie.

Euchre pour le club de hockey

Vendredi soir prochain, 13 décembre, aura lieu au sous-sol de l'église, une grande partie de cartes organisée par l'association sportive de Saint-Jérôme, au profit du club de hockey. Il y aura des attractions diverses. L'admission est de 25c. Le public est cordialement invité.

La patinoire paroissiale
La patinoire paroissiale, à l'arrière de l'église, est maintenant ouverte au public. Jeunes gens et enfants peuvent se livrer à leur sport favori. Cette patinoire est entretenue par la ville, et la lumière y est fournie gracieusement par la Gatineau Power.

DECES

Mme Delphis Bélisle
Mercredi, 4 décembre, à 10 heures, avaient lieu en l'église de Saint-Jérôme, les funérailles de Madame Delphis Bélisle, née Marie-Louise Corbell, décédée le 1er décembre, à l'âge de 77 ans.

M. Emile Laroque
Jeudi, 5 décembre, à 9 heures, avaient lieu en l'église de Saint-Jérôme, les funérailles de M. Emile Laroque, décédé subitement le 3 décembre, à l'âge de 58 ans.

M. François-Xavier Poirier
Dimanche, samedi 7 décembre, à 8.30 heures, auront lieu à Saint-Jérôme, les funérailles de M. François-Xavier Poirier, décédé subitement le 4 décembre, à l'âge de 46 ans.

Mme William Prud'homme
Dimanche, samedi, à 9 heures, auront lieu les funérailles de Madame William Prud'homme, née Elodie Lahale, décédée le 5 décembre, à l'âge de 60 ans.

Nous prions ces familles éprouvées d'agréer nos sincères condoléances.

dans l'étoffe, retourne en arrière et coud les bords pas parfaitement que ne saurait faire la plus habile festonneuse de boutonnières au pays.

L'uniforme de ce genre est le produit de beaucoup d'études et d'expérimentation. Il doit renfermer toutes les caractéristiques possibles du confort : laisser la liberté des mouvements, être de bonne durée, être facile à porter, permettre à l'homme d'atteindre son but. Il est fortement renforcé à tous les endroits sujets à un grand effort. Chaque uniforme fait l'objet d'une inspection minutieuse afin de s'assurer qu'il n'existe aucun défaut dans l'étoffe ou dans la confection.

35,000 uniformes par semaine
Le développement de la confection au Canada, depuis 1914, est un véritable miracle des temps modernes. La fabrication des uniformes de combat, dans les circonstances actuelles, se fait au rythme approximatif de 35,000 uniformes par semaine. Combien l'industrie canadienne pourrait-elle en fabriquer s'il se produisait une demande soudaine pour un plein rendement, c'est-à-dire quelle serait la possibilité de rendement sans nuire à la demande ordinaire pour vêtements d'hommes? La question a été posée dernièrement à un grand manufacturier, et voici sa réponse : "Donnez-nous six semaines pour nous occuper, et l'industrie canadienne pourra confectionner 100,000 uniformes par semaine."

Mais que cachent ces mots énigmatiques "s'outiller"? Même dans la production en série d'un produit relativement simple que des compléments se présentent des problèmes d'organisation et de préparation. Il est impossible d'adjoindre une commande de cette nature et de la faire exécuter à un prix minimum, sans une organisation préalable. Mais qu'on lui accorde ce délai, l'industrie canadienne pourrait produire des uniformes de combat en quantités suffisantes pour vêtir tous les hommes du pays entre 18 et 45 ans, dans les 23 semaines. Cela ne sera pas nécessaire, mais il est rassurant de savoir que l'industrie canadienne en est capable — elle a en réserve cette puissance qui rend possible de tels faits.

A la cour

Le greffier de la couronne a reçu instruction du procureur général de la province à convoquer les jurés pour la tenue d'un terme des assises criminelles à Saint-Jérôme, terme qui s'ouvrira le 7 janvier prochain.

A Saint-Jovite

Mlle Régina Labonté, institutrice de Saint-Faustin, a reçu une prime de \$20, du département de l'instruction publique, pour succès dans l'enseignement.

Cette gratification lui fut accordée par l'entremise de monsieur J.-A. Dupuis, inspecteur d'écoles.

Le rôle d'évaluation pour 1941

Le rôle d'évaluation pour l'imposition des taxes de 1941 a été homologué, tel que présenté au conseil municipal.

Le Ski

Le club de Ski de Saint-Jérôme est à préparer l'édition d'un manuel pratique qui sera mis à la disposition des skieurs. Il sera intitulé : "Où faire le ski dans les Laurentides".

A l'hôtel Lapointe

On est à faire d'importantes améliorations à l'hôtel Lapointe. La salle à manger sera agrandie considérablement et on est à construire une allonge où seront aménagées une dizaine de nouvelles chambres avec salles de bain.

Les Diables Rouges

L'équipe des Diables Rouges qui avait comme gérant Charles Desjardins, et propriétaire financier, Alfred Langlois, est à se réorganiser de nouveau. Cette équipe ne fera pas partie de la ligue locale cette année afin de laisser le champ libre aux autres gérants pour former leur équipe d'après le territoire requis par les règlements de la ligue. L'équipe des Diables Rouges sera composée de joueurs puissants et entièrement jérômien et avec les mêmes directeurs que l'an dernier. Cette équipe promet de faire revivre à Saint-Jérôme et à l'extérieur, de bons moments aux amateurs de notre jeu national.

Avis : Aucune organisation n'est autorisée à se servir du nom "Diable Rouge" à Saint-Jérôme. Les Diables Rouges lancent un défi à tout club. Information : Charles Desjardins, gérant, téléphone 385.

THEATRE REX Saint-Jérôme

Dimanche et lundi 8 et 9 décembre
"PIEGES" avec Maurice Chevalier et Eric Von Stroheim; "CAMP DE BOURSE", avec artistes français.

Mardi, mercredi et jeudi 10, 11 et 12 décembre
"THE MORTAL STARIN", avec Margaret Sullivan, James Stewart, Robert Young, Frank Morgan; "NIGHT OF NIGHTS", Pat O'Brien, Olympe Bradua, Roland Young.

Vendredi et samedi 13 et 14 décembre
"LE GOLEM", avec Harry Baur; "THE BISCUIT EATER", avec artistes américains. Série : "Deadwood Dick", 3e épisode.

Mes "Fiches"

Sommaire No 74
Généralités : La Théologie du Travail, Eugène Masure; Philosophie : Le Jugement; Religion : L'Existence de Dieu est-elle évidente par elle-même? Saint Thomas d'Aquin; Le Miracle dans l'enseignement de l'apologétique, Ch. L. Mahieu; La Liturgie et la Spiritualité, M.-H. Lavocat, o.p.; La Liturgie en face d'un nouveau calendrier, D. W.

Sciences sociales : L'encyclopédie "Berum Novarum", sur la condition des ouvriers, Léon XIII; Avec les combats de nuit se développent les signaux et les projectiles lumineux, Jean Aubin; Sciences appliquées : La Vitamine C antiscorbutique, Michelle-S. Gosselin; Beaux-arts : Les Instruments d'orchestre : Les Bois, R. Hahn, et autres;

Littérature : L'Enseignement de la Littérature française, Gérard Paré, o.p.; Géographie-biographies : L'Abitibi, région de colonisation, Romain Legaré, o.m.; La Vie admirable et féconde de feu le cardinal Verdier; Le Maréchal Pétain, Paul-Mar-mont;

Mes Lectures (en couverture).

Le numéro : 5 sous — Abonnement : \$1.00. MES FICHES, 4286, rue Saint-Hubert, Montréal — AM. 7257.

EXCURSION A MONTREAL

85c
Samedi, 14 décembre 1940 et dimanche matin, 15 décembre. Retour jusqu'au lundi soir, 16 décembre. Voitures ordinaires seulement. Aucun bagage enregistré.

Pacifique Canadien

COIN DES PROFESSIONNELS

FORTIER & PREVOST

AVOCATS

160, avenue Parent

SAINT-JEROME

Me JOSEPH FORTIER

Me HENRI PREVOST

Téléphones : 258-201-35

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT

AVOCATS ET PROCUREURS

L.-L. LEGAULT, K.C.

FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B.

Tél. 60

295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3866 — Montréal

Paul Larose, L.L.B.

AVOCAT

128 rue Blainville

SAINT-THERESE

Téléphone 50

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc., etc. 2 sous le mot, minimum 40c, ou 3 insertions pour \$1.00.

FOURNAISE A VENDRE
Bonne fournaise de moyenne grosseur. S'adresser au No 335, rue Labelle.

A VENDRE
Une machine à tricoter en bonnes conditions, à vendre à très bon marché. Pouvez exécuter tous genres de tricot : bas, robes, gilets, etc. S'adresser au bureau de "L'Avenir du Nord", 303, ave Parent, Saint-Jérôme.

HOMMES ET FEMMES DEMANDES
Aimeriez-vous prendre charge d'un territoire et vendre à domicile 200 nécessités domestiques garanties ? Débuts faciles vu spéciaux intéressants pour consommateurs. Essai de 30 jours SANS RISQUE. Profitez de la période des FETES pour attirer clientèle. Pour catalogue, détails complets, adressez-vous immédiatement : JITO, 1435 Montcalm, Montréal.

NOUS SOMMES ACHETEURS, bois de corde 3 pds érablé 100% ou bois mélangé, croûtes et bâtons attachés 4 pds. Mentionnez prix sur chards, quantités et point de chargement. BOIRE & FRERES INC., 2000, rue Mercier, Montréal. 15n—c.

AUTOMOBILE A VENDRE
Plymouth coupé 1939, parfait ordre. Téléphoner 139, Saint-Jérôme.

CHARRUE A NEIGE
pour camion à vendre. S'adresser à C.-A. Lorrain & Fils, 312, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme, tél. 58. 29-6-13—c.

AVIS
La maison Beatty Bros. désire aviser sa clientèle et le public en général que M. Georges MacCrea n'est plus à son emploi et qu'en conséquence il n'est plus autorisé à transiger aucune affaire au nom de cette maison.

HOMMES DEMANDES

Chance exceptionnelle pour tout homme désireux de bâtir un commerce indépendant. Gros profits dès le début. La plus vieille compagnie du genre au monde — 12,000 détaillants — vendant des nécessités quotidiennes. Aucun capital requis. Faites application immédiatement et adressez-vous à la compagnie J.-R. Watkins, 2177 rue Masson, Montréal, Dépt. "Q-St-J-2". 4-11-18-25—c.

DEMANDE : Homme pour bon territoire Rawleigh. Devra se contenter d'un bon revenu pour vivre pour commencer. Ecrivez Rawleigh, Dept. ML-605-101—L. Montréal, Canada.

JEUNE FILLE demandée pour ouvrage général de bureau. S'adresser à The Regent Knitting Mills Ltd.

VOUS IMPRIMEZ
Confiez vos travaux en tous genres à l'imprimerie J.-H.-A. Labelle, 303 ave Parent, tél. 12, Saint-Jérôme. Notre atelier est des plus modernes, avec un outillage perfectionné. Des clients satisfaits nous continuent leur patronage depuis 1905.

Service DE PHOTOGRAVURE Enrg. PHOTO-ENGRAVING Regd.

DESSIN COMMERCIAL
COMMERCIAL ART WORK
PHOTOGRAPHIE
PHOTOGRAPHY
PHOTOGRAVURE
PHOTO-ENGRAVING
IMPRIMERIE
PRINTING

R.-R. LABELLE, Prop.
447 S^{TE} HELENE, MONTREAL

AVOCAT

GASTON GIBEAULT

AVOCAT

de BOURASSA & GIBEAULT

Tél. 60

5 rue Préfontaine

SAINT-AGATHE-DES-MONTS

CLAUDE PREVOST WILFRID DUQUETTE

Prevost & Duquette

AVOCATS

Tél. Plateau 4905

132 ouest, rue Saint-Jacques,

MONTREAL

MEDECIN

Dr Albert Laplante

MEDECIN-CHIRURGIEN

310 rue Saint-Georges

Tél. 623

SAINT-JEROME

Au service des meilleures

maisons depuis 1905

Pour un travail parfait et

de qualité supérieure

confiez-nous vos imprimés

L'un des ateliers les mieux

équipés de la province

Bureau et administration de

"L'AVENIR DU NORD"

le journal qui,

depuis plus de 43 ans,

se dévoue aux intérêts

du district de Terrebonne

303, ave PARENT Tél. 12

(Voisin de la gare du C.P.R.)

SAINT-JEROME

Pour votre publicité

utilisez les colonnes de

L'AVENIR DU NORD

Etabli en 1907

303 Avenue Parent — SAINT-JEROME

Saint-Jérôme

L'un des hebdomadaires les mieux

connus et appréciés dans

toute la province

Il n'existe aucun autre

tabac EXACTEMENT TEL QUE LE

OLD CHUM

Lisez et faites lire

L'AVENIR DU NORD